

**Initiative sur la participation
des Autochtones au
marché du travail**

Guide des employeurs de l'IPAMT

Supplément régional

Région du Québec

L'emploi Autochtone, ça marche!

Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Québec

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2000,
représentée par le ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien. L'information contenue dans
ce document ne peut être reproduite dans son
ensemble ou en partie sans l'autorisation du ministère
des Affaires indiennes et du Nord canadien.



Conception graphique : Beesum Communications
<http://www.beesum-communications.com>



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien
Ottawa, 2000

<http://www.inac.gc.ca>

QS-3593-011-FF-A1

N° de catalogue R2-88/2001-3F

ISBN 0-662-85543-4

© Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English under the title:
AWPI Employer Toolkit, Regional Supplement – Québec Region

Avis à l'intention des utilisateurs

Le présent guide se veut un supplément à la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*. Le *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Québec* ne comprend donc que des renseignements traitant de questions régionales. Par conséquent, vous ne trouverez que quelques parties des chapitres 3, 5 et 6 dans les suppléments régionaux. L'aperçu, le glossaire et les chapitres 1, 2 et 4 se trouvent uniquement dans le guide national. Si vous ne possédez pas ce dernier, veuillez en faire la demande auprès du coordonnateur régional de l'IPAMT de votre région (voir Section 6.2).

À TOUS NOS PARTENAIRES

« Le grand nombre de jeunes autochtones qui s'engagent sur le marché du travail soulève un problème crucial si l'on songe au peu de progrès que la société a réalisés en ce qui concerne l'emploi des Autochtones. Nous devons nous attaquer à ce problème immédiatement, et il appartient aux entreprises de donner l'exemple. »

—Frank Wesley, Aîné
ojibway, Cat Lake, Ontario

« Les Métis sont de jeunes travailleurs dynamiques qui n'ont pas encore donné toute leur mesure. En tant que Métis, j'ai travaillé toute ma vie, et ce travail m'a permis de subvenir adéquatement aux besoins de ma famille. Cette idée de collaborer avec les Métis profitera à l'ensemble des collectivités. »

—Gifford Sanderson, Aîné
métis, Duck Bay, Manitoba

« Aujourd'hui, quels que soient notre race ou notre lieu de résidence, il est important d'avoir un emploi. Cela est d'autant plus important pour les peuples autochtones au Canada, qui connaissent un taux de chômage élevé. Pour réussir en ce domaine, les entreprises, les organisations et les gouvernements doivent unir leurs efforts pour favoriser l'emploi des Autochtones et faire connaître la question. Une telle initiative créera un climat qui permettra aux Autochtones d'être plus compétitifs sur le marché du travail. »

—Leah Idlout-Poulsen,
Aînée inuit, Pond Inlet,
Territoires du Nord-Ouest

L'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail a pour mandat de promouvoir et d'accroître l'emploi des Autochtones. Elle se fonde sur les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones caractérisés par le respect mutuel, l'innovation et la poursuite de l'excellence.

Le Guide des employeurs de l'IPAMT a été conçu pour vous aider :

- à approfondir vos connaissances sur des questions qui touchent l'emploi des Autochtones;
- à trouver des modèles, des outils et des ressources pour améliorer vos habiletés en tant qu'employeur visant l'emploi d'Autochtones;
- à communiquer avec des personnes et des organisations qui peuvent vous aider à promouvoir la main-d'œuvre autochtone.

Les entreprises, les personnes qui travaillent dans le domaine des ressources humaines et les gestionnaires hiérarchiques, entre autres, trouveront dans ce guide des renseignements utiles qui leur permettront d'approfondir leurs connaissances. Pour tenir compte de la diversité démographique et économique des peuples autochtones au Canada, on a prévu dix guides, un d'envergure nationale et neuf d'envergure régionale. Il n'est pas nécessaire de lire ce guide de la première à la dernière page. Vous pouvez tout simplement trouver les sections qui s'appliquent à votre cas et les consulter directement.

Le Guide des employeurs ne doit pas être perçu comme l'unique réponse. C'est plutôt un instrument pour vous aider à élaborer votre propre approche — une approche qui s'intégrera bien dans votre organisation et améliorera votre situation.

L'IPAMT a été mise en place pour vous aider. Ses coordonnateurs régionaux sont à votre disposition à travers le pays. Vous trouverez leurs numéros de téléphone à la section 6.2. N'hésitez pas à communiquer avec eux. Ils vous mettront sur la bonne voie et vous aideront à atteindre un objectif dont tous bénéficieront — à mettre à contribution, à votre grand avantage, les capacités des Autochtones.

« L'engagement de former et d'appuyer des partenariats entre les Autochtones, les non-Autochtones et le monde des affaires pour favoriser à la fois la création d'emplois et la croissance économique représente l'une des occasions les plus stimulantes offertes au Canada aujourd'hui. Son succès est certain! Ce sera la prochaine génération qui en profitera le plus. Il assurera l'avenir d'un grand nombre de jeunes des deux cultures qui, aujourd'hui, ne savent pas trop ce que l'avenir leur réserve. Laissons-leur un héritage qui changera le quotidien de tous au Canada. »

—Kerry Hawkins, président,
Cargill Limited

« À la Banque Royale, nous croyons que répondre aux besoins d'emploi chez les Autochtones dans un climat de collaboration visant le changement constitue une excellente stratégie d'affaires. Les Autochtones qui pénètrent le marché du travail représentent un nombre croissant d'employés talentueux et de clients éventuels. Nous voulons établir des relations durables qui apporteront, à long terme, des avantages tant pour les collectivités autochtones que pour la banque. En investissant aujourd'hui dans les peuples autochtones, nous gagnerons tous. »

—Dennice M. Leahey, première
vice-présidente et directrice
générale, Banque Royale du
Canada

REMERCIEMENTS

Les représentants de l'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail (IPAMT) désirent exprimer leur gratitude à tous ceux et celles qui ont participé à la préparation du *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Québec*. Sans leur contribution précieuse, la publication de ce document aurait été impossible. Ils veulent aussi remercier les organisations autochtones, les entreprises et l'organisme gouvernemental suivants :

Organisations autochtones

Administration régionale Crie
Administration régionale Kativik
Algonquin Nation Programs and Services Secretariat / Human Resources Sustainable Development
Association d'Affaires des Premiers Peuples
Commission sur le développement des ressources humaines des Premières nations du Québec
Corporation de développement économique montagnaise
Institut culturel et éducatif montagnais
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Entreprises

Banque National du Canada
Banque Scotia
Hydro-Québec
Société Minière Raglan du Québec Ltée
VIA Rail

Organisme gouvernemental

Commission de la Fonction publique du Canada

L'équipe de l'IPAMT du Québec désire en outre remercier les nombreuses autres organisations autochtones, entreprises et ministères gouvernementaux qui ont partagé leurs expériences avec elle. Chacun a contribué au succès du *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Québec*.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 3 :Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones

3

Section 3.1 Résumé du chapitre	Page 3-2
Section 3.3 Information statistique et démographique.....	Page 3-3
Section 3.4 Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones.....	Page 3-20

CHAPITRE 5 :Sensibilisation à la réalité autochtone

5

Section 5.1 Résumé du chapitre	Page 5-2
Section 5.8 Communautés et groupes linguistiques autochtones.....	Page 5-3

CHAPITRE 6 :Ressources à la disposition des employeurs

6

Section 6.1 Résumé du chapitre	Page 6-2
Section 6.2 Coordonnatrice régionale de l'IPAMT.....	Page 6-4
Section 6.4 Organisations autochtones.....	Page 6-5
Section 6.5 Services de recrutement de travailleurs autochtones.....	Page 6-31
Section 6.6 Sensibilisation à la réalité autochtone – sources de formation.....	Page 6-46
Section 6.7 Programmes visant l'emploi des Autochtones	Page 6-47
Section 6.8 Outils de référence	Page 6-55
Section 6.9 Sites Web.....	Page 6-64

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 3 : Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones

1. Population

Figure 1 : Population autochtone (1991-2011) – Québec.....	Page 3-4
Figure 2 : Taille et composition de la population autochtone (1996) – Québec	Page 3-5
Figure 3 : Taux de croissance des populations – Québec	Page 3-6
Figure 4 : Taux de représentation autochtone dans la population globale (1995-2011) – Québec	Page 3-7
Figure 5 : Taux de croissance des populations (1995-2011) – Québec	Page 3-8
Figure 6 : Populations par tranches d'âge (1991) – Québec	Page 3-9

2. Emploi

Figure 7 : Taux de croissance de la main-d'œuvre chez les 18 à 64 ans (1991-2001) – Québec	Page 3-10
Figure 8 : Taux de représentation autochtone dans la main-d'œuvre chez les 18 à 64 ans (1995-2011) – Québec	Page 3-11
Figure 9 : Taux de chômage et de participation (1995) – Québec.....	Page 3-12

3. Lieu de résidence

Figure 10 : Lieux de résidence des Indiens inscrits vivant sur-réserve (1995) – Québec.....	Page 3-13
Figure 11 : Migration des Autochtones (entrées et sorties, 1986-1991) – Canada.....	Page 3-14

4. Niveau de scolarité

Figure 12 : Niveaux de scolarité des populations (1991) – Québec.....	Page 3-15
Figure 13 : Autochtones ayant fait des études postsecondaires (1969-1991) – Canada.....	Page 3-16

5. Métier

Figure 14 : Main-d'œuvre selon le secteur d'activité (1991) – Québec	Page 3-17
--	-----------

6. Revenu

Figure 15 : Pouvoir d'achat des Autochtones (1986 et 1991) – Québec	Page 3-18
---	-----------

7. Entreprises autochtones

Figure 16 : Entreprises autochtones par secteur d'activité (1991) – Québec.....	Page 3-19
---	-----------

CHAPITRE 5 : Sensibilisation à la réalité autochtone

Figure 17 : Communautés autochtones au Québec.....	Page 5-4
Figure 18 : Populations indienne et inuite au Québec (2000)	Page 5-5
Figure 19 : Langues indiennes et inuite au Québec.....	Page 5-6

CHAPITRE 3

Le milieu des affaires favorable à l'emploi des Autochtones



L'emploi d'Autochtones est directement lié à de nombreuses questions qui ont trait aux affaires, qu'il s'agisse de stratégies à long terme ou d'activités journalières. Vous trouverez dans ce chapitre des renseignements qui aideront votre organisme à mieux comprendre ces questions.

La section 3.1 résume ce chapitre. **La section 3.2 se trouve dans la version nationale du Guide des employeurs de l'IPAMT.** Une information de nature statistique et démographique qui aidera les employeurs à définir leurs propres raisons d'affaires se retrouve à la section 3.3. La section 3.4 vise à informer les employeurs sur les droits relatifs à l'emploi des Autochtones prescrits par diverses politiques et lois.

Contenu du CHAPITRE 3 :

3.1	Résumé du chapitre	3-2
3.3	Information statistique et démographique.....	3-3
3.4	Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones	3-20



3.1 Résumé du chapitre

3.3

Information statistique et démographique (page 3-3)

Vous trouverez dans cette section de l'information statistique et démographique (graphiques et tableaux) qui permettra aux employeurs de mieux comprendre la stratégie d'affaires de leur entreprise en matière d'emploi des Autochtones. Les graphiques de cette section appuient les exemples donnés à la section 3.2 dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*.

Cette section contient des données très variées, y compris des profils et des projections démographiques, des données sur le marché du travail et les niveaux de scolarité, de même que de l'information sur les entreprises autochtones. Des données semblables sur la population non autochtone sont offertes en guise de comparaison.

Les employeurs peuvent utiliser cette information pour préparer leur stratégie d'affaires et pour élaborer d'autres stratégies et des plans d'action réalistes en vue d'accroître le nombre d'employés autochtones.

3.4

Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones (page 3-20)

Cette section résume les lois et les politiques ayant trait à la participation des Autochtones au marché du travail qui influencent le milieu des affaires.

Vous y trouverez des lois relatives à l'emploi telles que des lois provinciales sur les droits de la personne. Les volets touchant l'emploi des Autochtones, d'autres types de législation, comme la législation sur les évaluations environnementales, sont inclus et seront particulièrement utiles aux employeurs des secteurs des ressources.

Les employeurs peuvent utiliser cette information pour mieux comprendre les considérations liées à l'emploi des Autochtones et se sensibiliser davantage aux questions contemporaines qui touchent les Autochtones.



3.3 Information statistique et démographique

1. Population	3-4
2. Emploi.....	3-10
3. Lieu de résidence.....	3-13
4. Niveau de scolarité	3-15
5. Métier	3-17
6. Revenu	3-18
7. Entreprises autochtones	3-19

☆ Voir aussi

Section 5.8 : Communautés et groupes linguistiques autochtones.....	5-3
Section 6.8 : Outils de référence	6-55

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la section des Renseignements statistiques, Direction de la qualité de l'information et de la recherche (ministère des Affaires indiennes du Nord canadienne), soit par courrier électronique à instat@inac.gc.ca, soit par téléphone au (819) 953-9999.

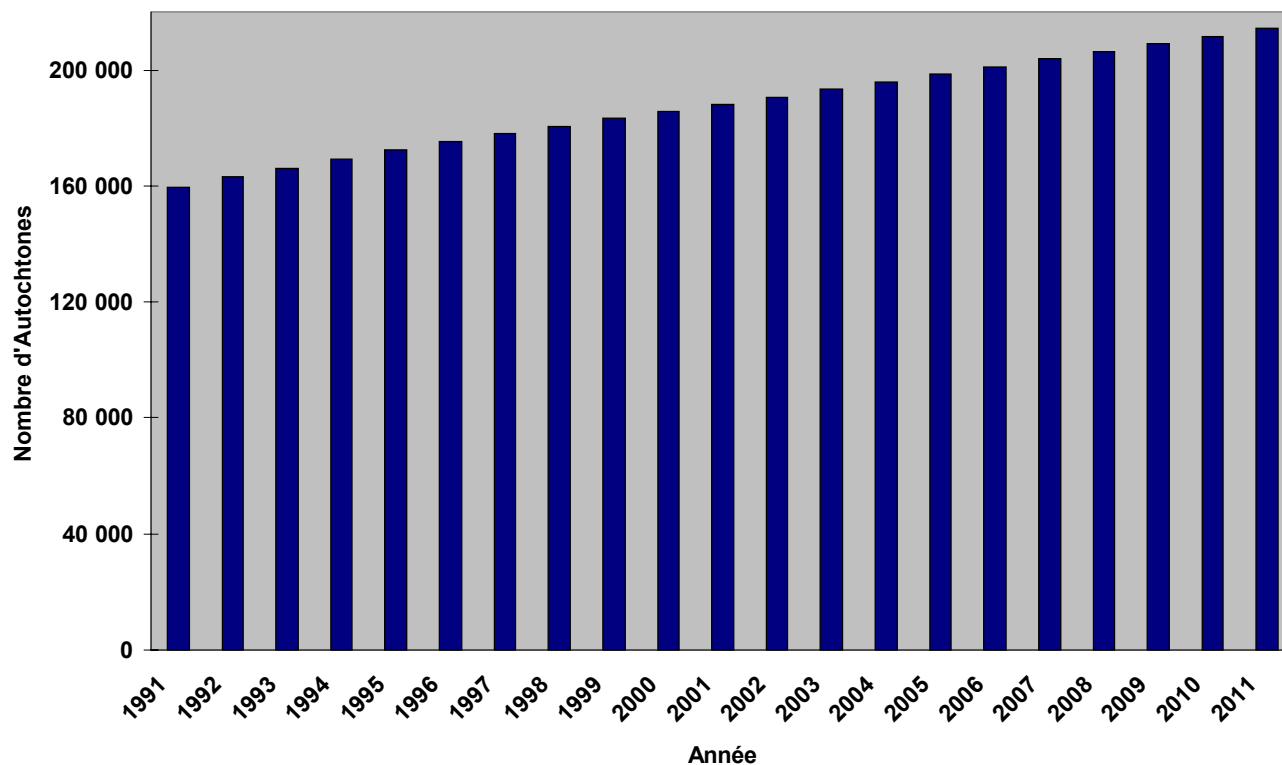
Nota : En raison d'un manque d'information au moment de la mise sous presse du guide national, la plupart des données figurant à la section 3.3 sont issues du recensement de 1991. Des différences significatives dans le langage du recensement de 1996 ont empêché de comparer pertinemment les résultats de celui-ci avec les statistiques de 1991. En conséquence, tous les suppléments régionaux contiennent les statistiques de 1991 afin de permettre une corrélation entre les perspectives nationales et régionales.

Ceci dit, l'IPAMT souhaite mettre l'accent sur l'intention de cette section. **Les statistiques ont été stratégiquement sélectionnées afin de supporter l'élaboration de la stratégie d'affaires visant l'emploi des Autochtones.** Bien que les chiffres puissent changer au fil des années, les tendances et les projections présentées demeureront relativement stables. Ces tableaux visent à fournir un aperçu de l'emploi des Autochtones et de son influence sur la rentabilité des entreprises. Pour plus de précisions, veuillez vous référer aux descriptions sous les tableaux.



1. Population

FIGURE 1 : Population autochtone (1991–2011)—Québec

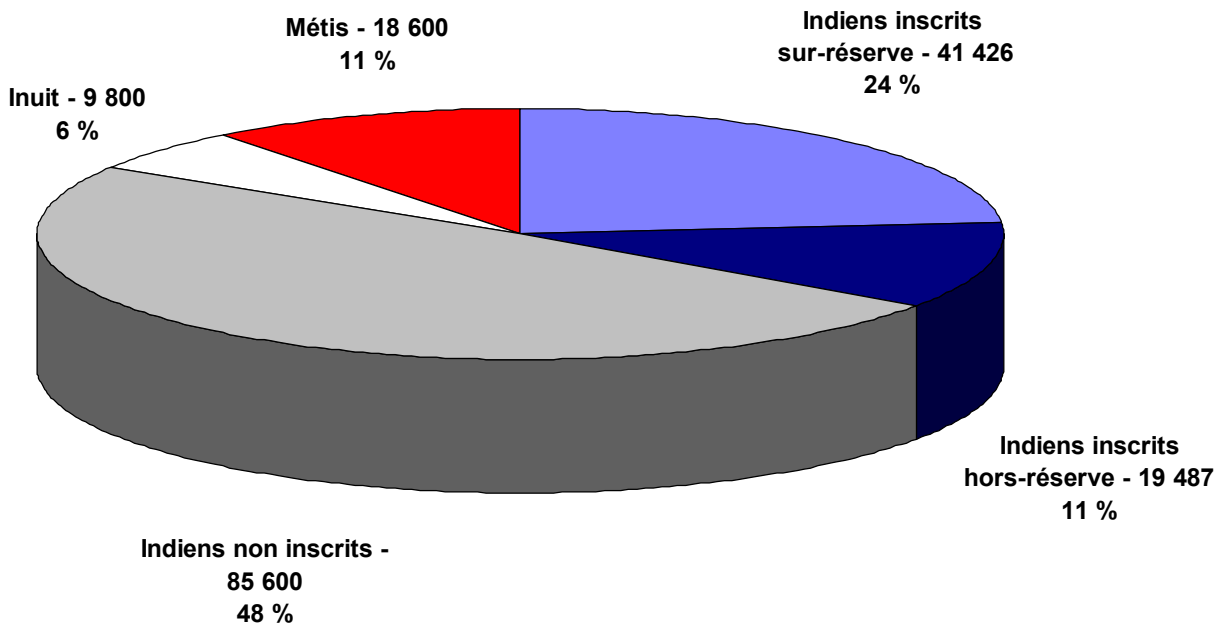


Source : *Projections de la population d'ascendance autochtone, Canada, 1991-2015* (juillet 1993). Rapport préparé par Statistique Canada pour le Groupe de travail interministériel sur l'équité en matière d'emploi.

La population autochtone au Québec est importante et croît rapidement. En 1995, 172 371 Autochtones vivaient dans la province, représentant 2,5 p. 100 de la population totale.



FIGURE 2 : Taille et composition de la population autochtone (1996)—Québec

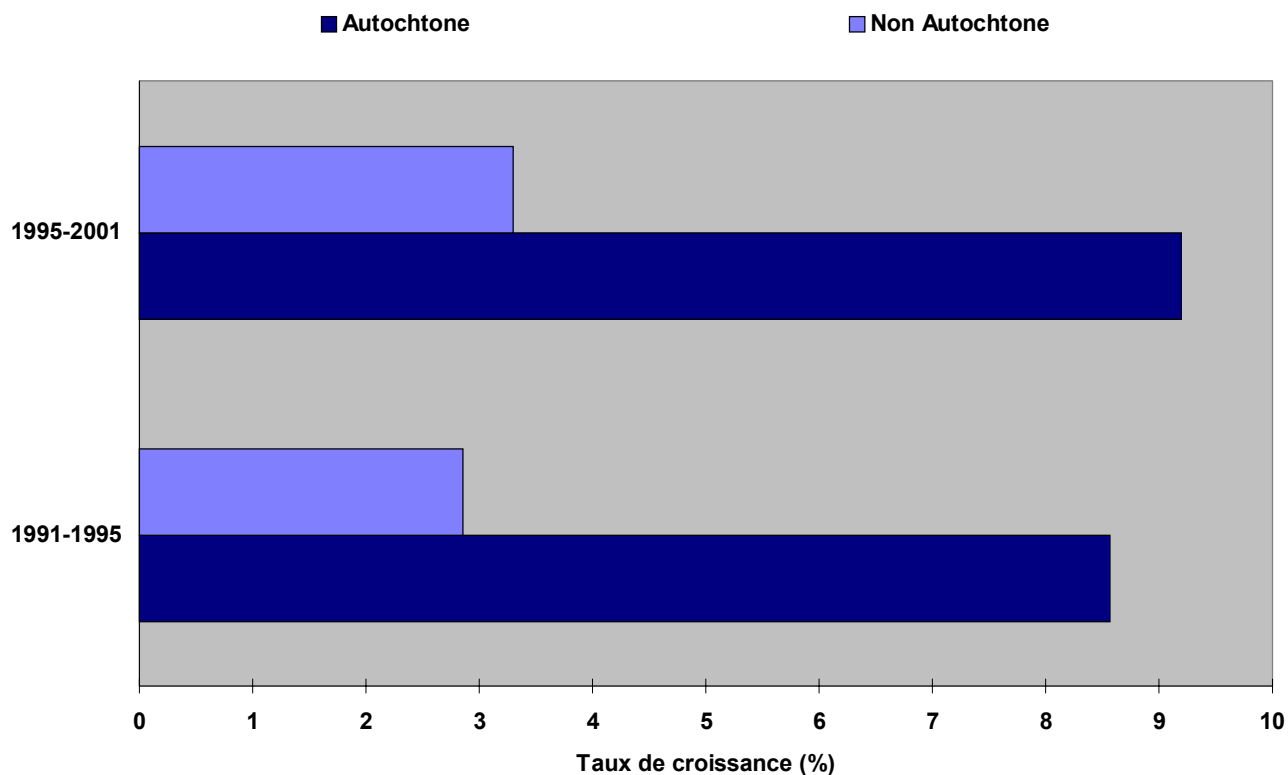


Source : *Projections de la population indienne inscrite, 1991-2015*. Rapport préparé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (février 1993) et Statistique Canada (juillet 1993).

Au Québec, en 1996, les Indiens non inscrits représentaient presque la moitié de la population autochtone, les Indiens inscrits 35 p. 100, les Métis 11 p. 100 et les Inuit 6 p. 100.



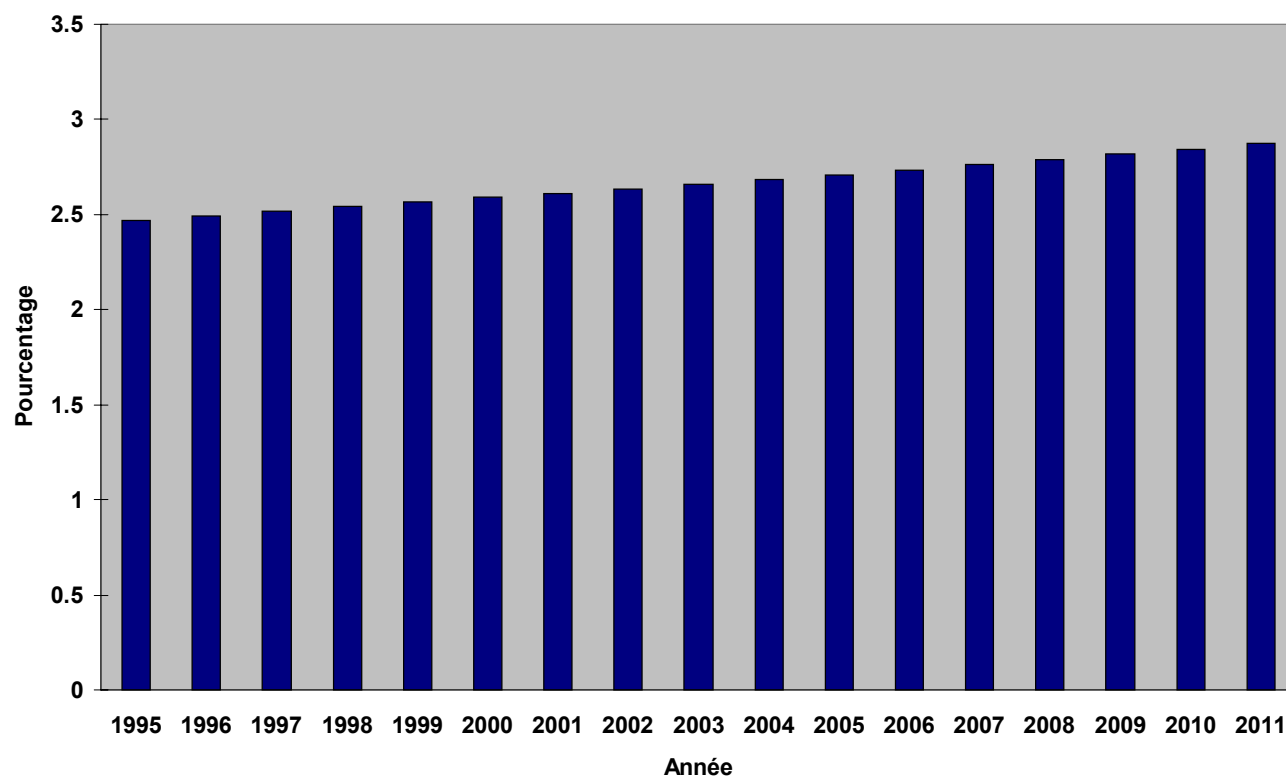
FIGURE 3 : Taux de croissance des populations—Québec



Source : *Projections de la population indienne inscrite, 1991-2015*. Rapport préparé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (février 1993) et Statistique Canada (juillet 1993).

Selon les projections, la population autochtone au Québec augmentera de 9,2 p. 100 entre 1995 et 2001. Ce taux de croissance est approximativement 2,75 fois plus que celui des non Autochtones (3,4 p. 100) pour la même période.



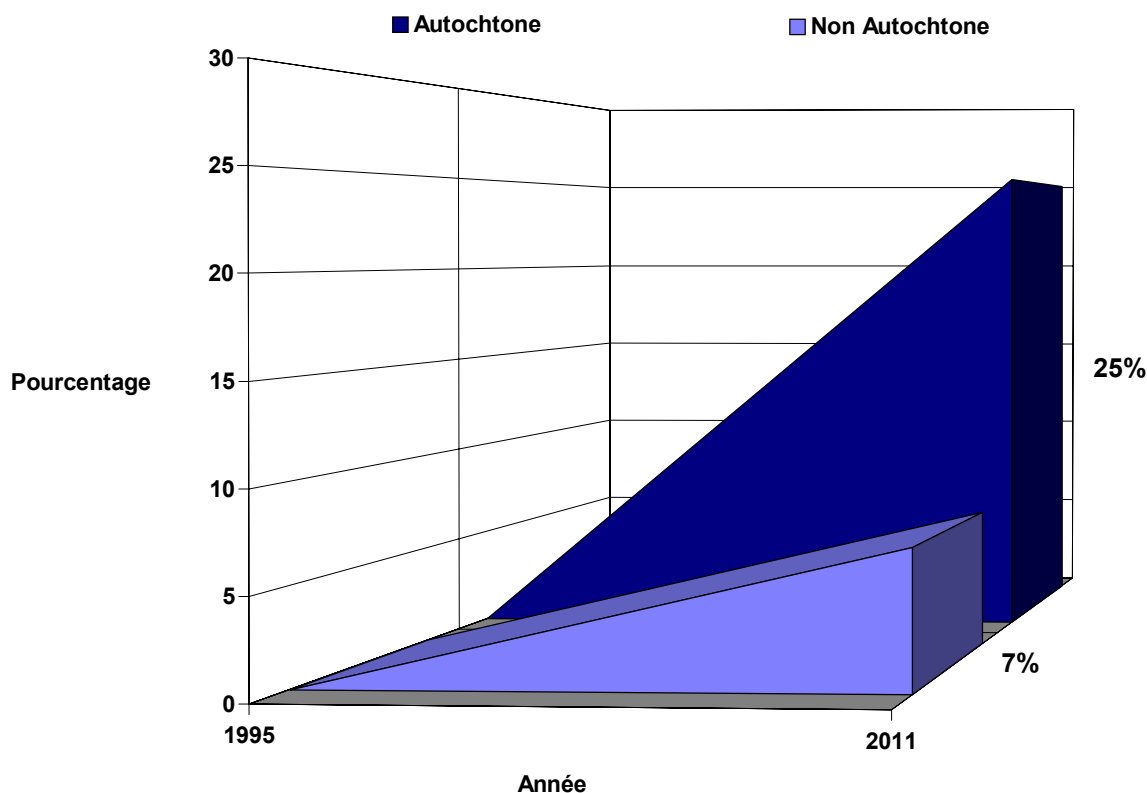
**FIGURE 4 : Taux de représentation autochtone dans la population globale (1995–2011)—
Québec**

Source : *Projections des populations au Canada 1989-2011*, Statistique Canada.

Selon les projections, la population autochtone au Québec augmentera de 25 p. 100 entre 1995 et 2011; elle passera ainsi de 172 371 à 214 505 personnes. De son côté, la population non autochtone ne devrait augmenter que de 7 p. 100 durant la même période. Il s'ensuit que le taux de représentation de la population autochtone au Québec, qui était de 2,5 p. 100 en 1995, passera à 2,6 p. 100 en 2001 et à 2,9 p. 100 en 2011 (voir aussi la figure 5).



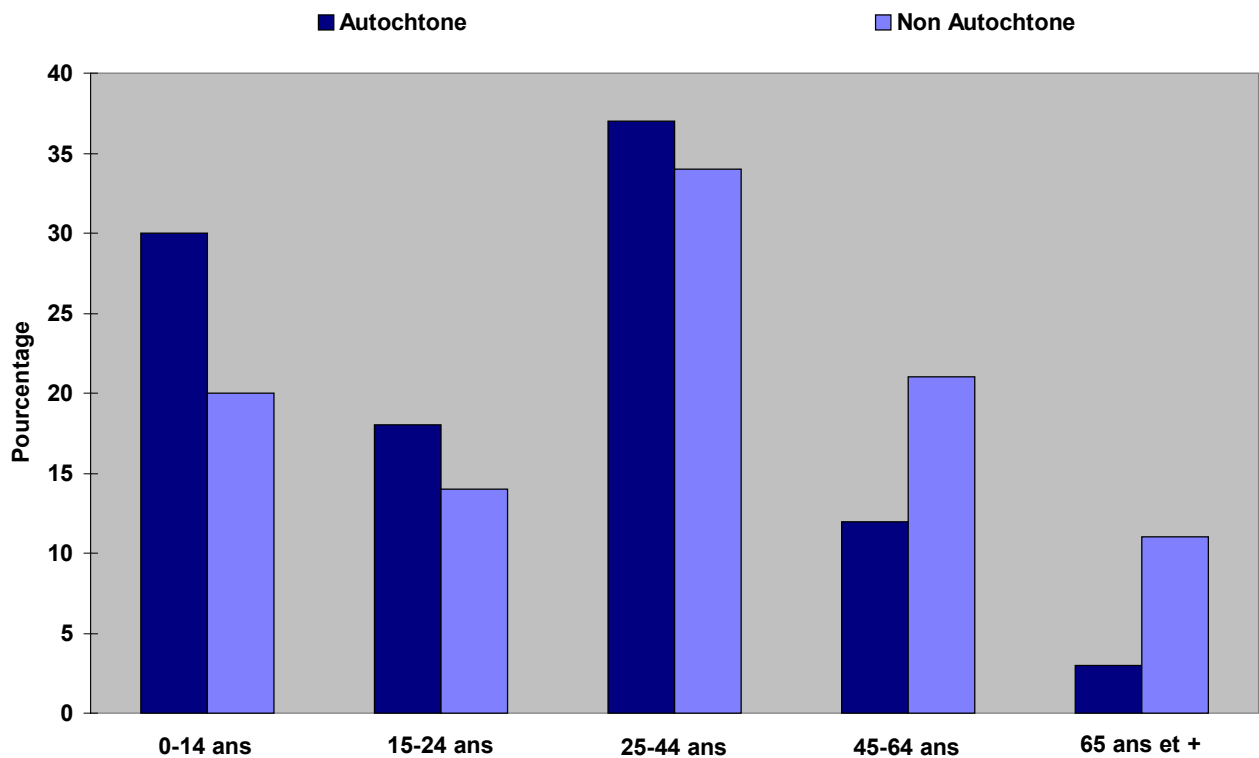
FIGURE 5 : Taux de croissance des populations (1995–2011)—Québec



Source : *Projections de la population indienne inscrite, 1991-2015*. Rapport préparé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (février 1993) et Statistique Canada (juillet 1993). Pour calculer le taux de croissance démographique, prendre la population de 2011, soustraire celle de 1995, diviser le résultat par la population de 1995, puis multiplier par 100.

Selon les projections, la population autochtone au Québec augmentera de 25 p. 100 entre 1995 et 2011; elle passera ainsi de 172 371 à 214 505 personnes. De son côté, la population non autochtone ne devrait augmenter que de 7 p. 100 durant la même période. Il s'ensuit que le taux de représentation de la population autochtone au Québec, qui était de 2,5 p. 100 en 1995, passera à 2,6 p. 100 en 2001 et à 2,9 p. 100 en 2011 (voir aussi la figure 4).



FIGURE 6 : Populations par tranches d'âge (1991)—Québec

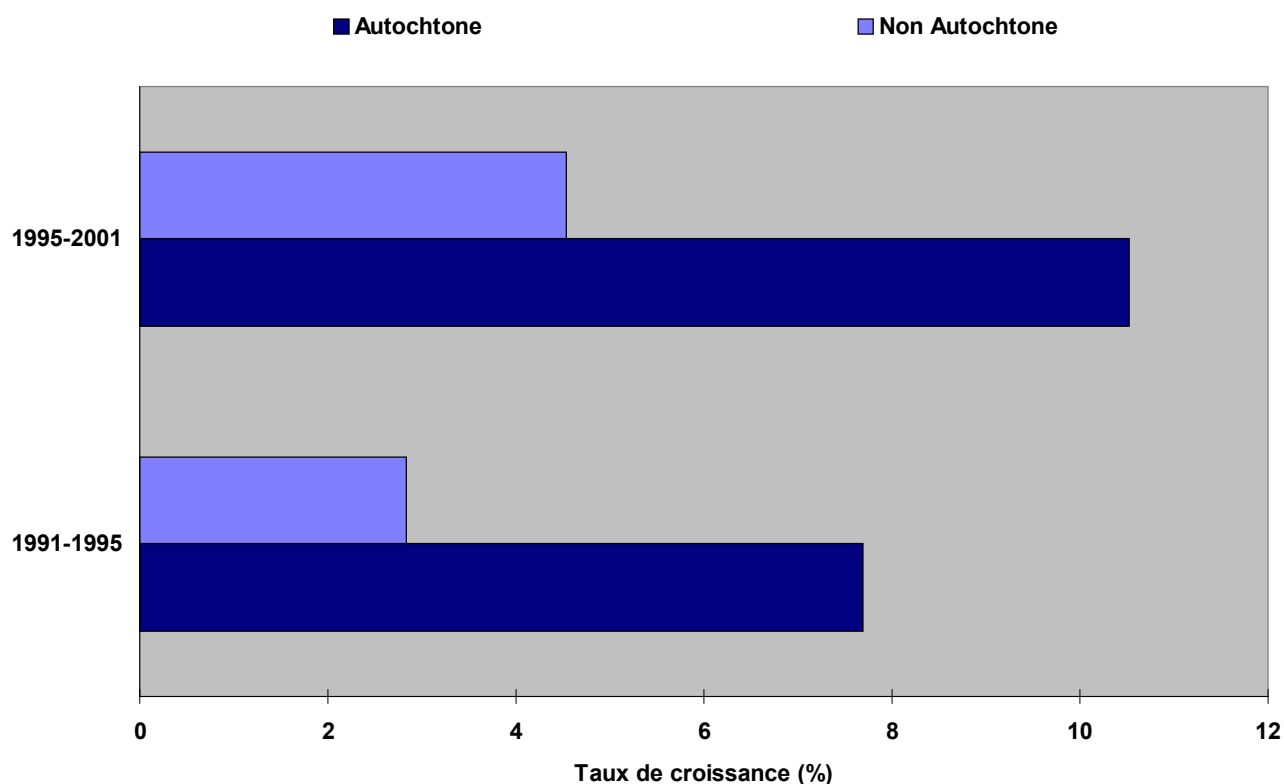
Source : *Faits saillants des conditions des Autochtones, 1991 et 1986—caractéristiques démographiques, sociales et économiques*. Direction de la qualité de l'information et de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (octobre 1995).

La population autochtone au Québec est beaucoup plus jeune que la population non autochtone. En 1991, presque la moitié (48 p. 100) des Autochtones avaient moins de 25 ans. Il s'ensuit que les Autochtones représenteront une proportion plus grande des jeunes au Québec au cours de la prochaine décennie. Cela signifie également que les jeunes Autochtones représenteront une proportion croissante des individus qui entreront sur le marché du travail.



2. Emploi

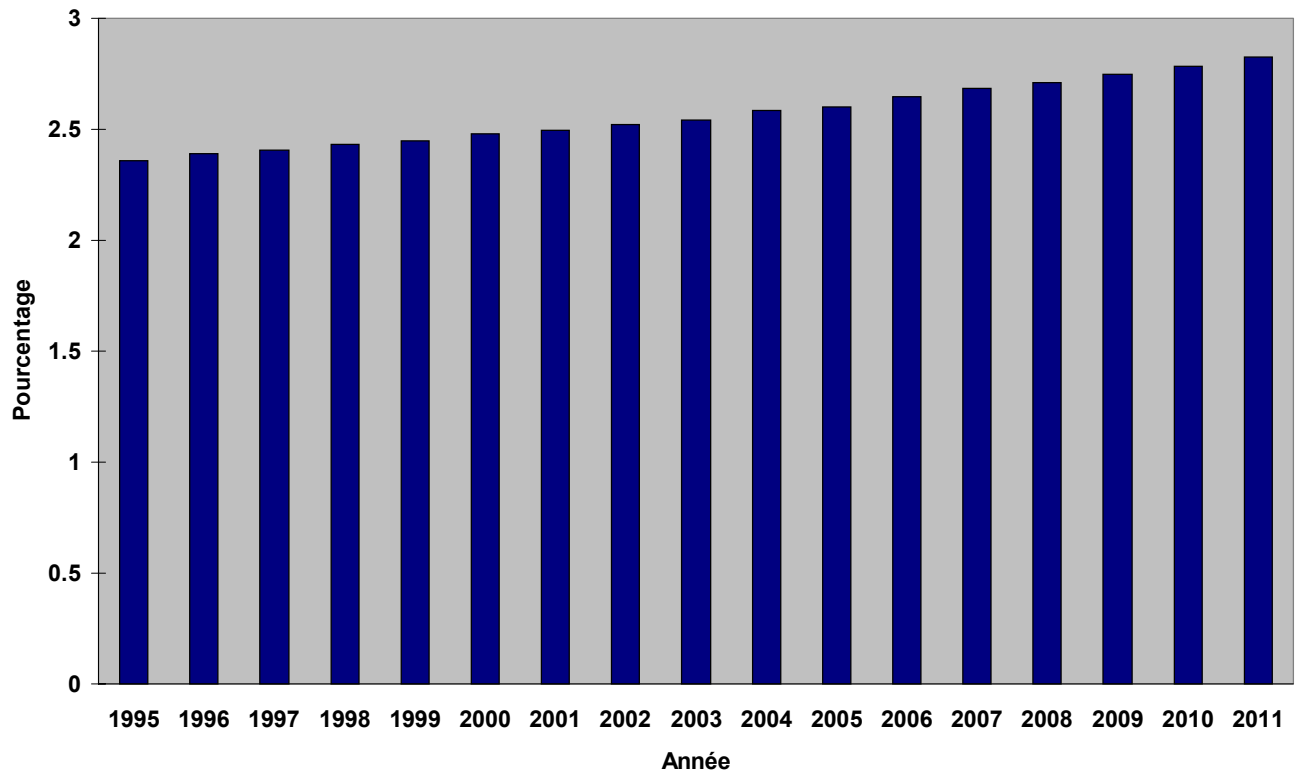
FIGURE 7 : Taux de croissance de la main-d'œuvre chez les 18 à 64 ans (1991-2001)— Québec



Source : *Projections de la population indienne inscrite, 1991-2015*. Rapport préparé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (février 1993) et Statistique Canada (juillet 1993). Pour calculer le taux de croissance de la main-d'œuvre, prendre la main-d'œuvre de 2001, soustraire celle de 1995, diviser le résultat par la main-d'œuvre de 1995, puis multiplier par 100. Des calculs similaires ont été réalisés pour la période de 1991 à 1995.

Il y avait, en 1995, plus de 106 000 travailleurs autochtones sur le marché du travail au Québec. Cette main-d'œuvre devrait augmenter de 10 p. 100 entre 1995 et 2001, passant de 106 971 à 118 223 personnes. Ce taux de croissance est 2,5 fois plus élevé que celui de la main-d'œuvre non autochtone pour la même période (4 p. 100).



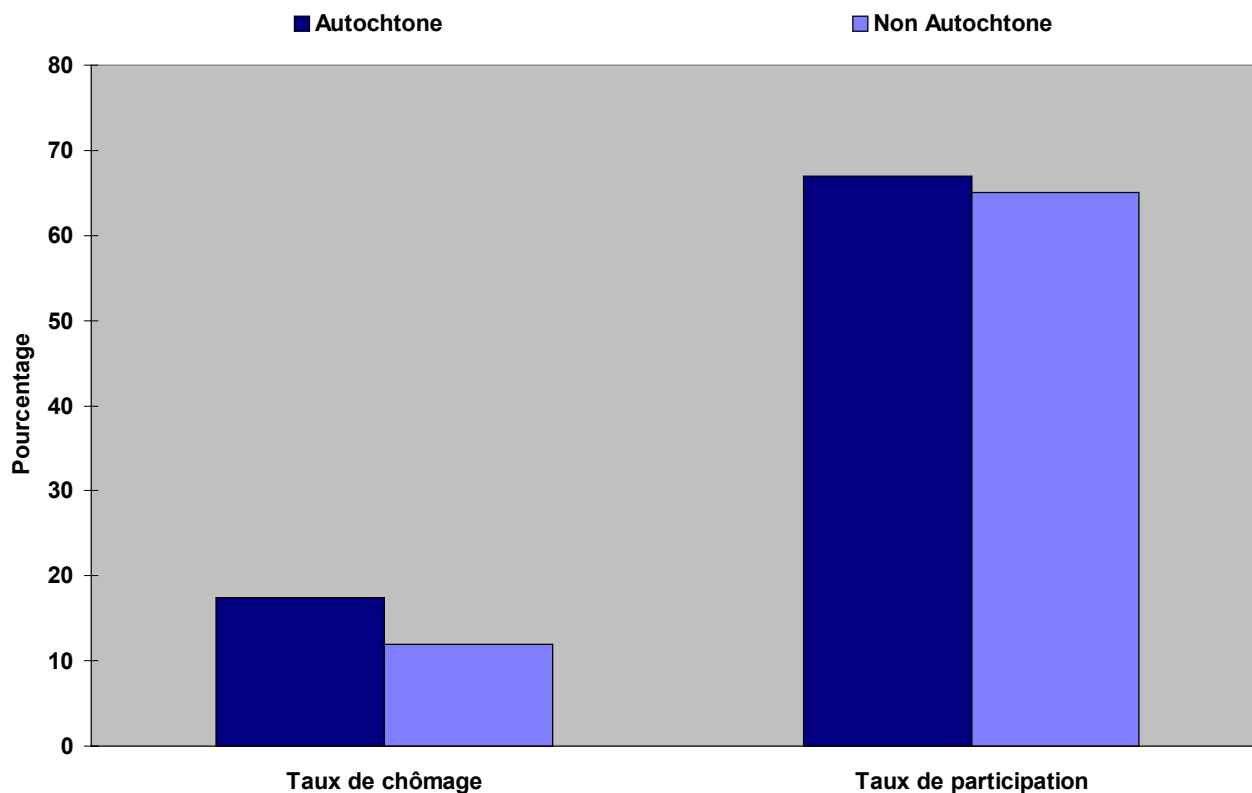
FIGURE 8 : Taux de représentation autochtone dans la main-d'œuvre chez les 18 à 64 ans (1995-2011)—Québec

Source : *Projections de la population indienne inscrite, 1991-2015*. Rapport préparé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (février 1993) et Statistique Canada (juillet 1993). Le taux de représentation dans la main-d'œuvre se calcule en divisant la main-d'œuvre autochtone par la main-d'œuvre non autochtone et en multipliant le résultat par 100.

D'ici l'an 2011, le nombre de travailleurs autochtones au Québec devrait dépasser 138 000. La participation autochtone à la main-d'œuvre au Québec devrait donc passer de 2,4 p. 100 en 1995 à 2,9 p. 100 en 2011.



FIGURE 9 : Taux de chômage et de participation (1995)—Québec



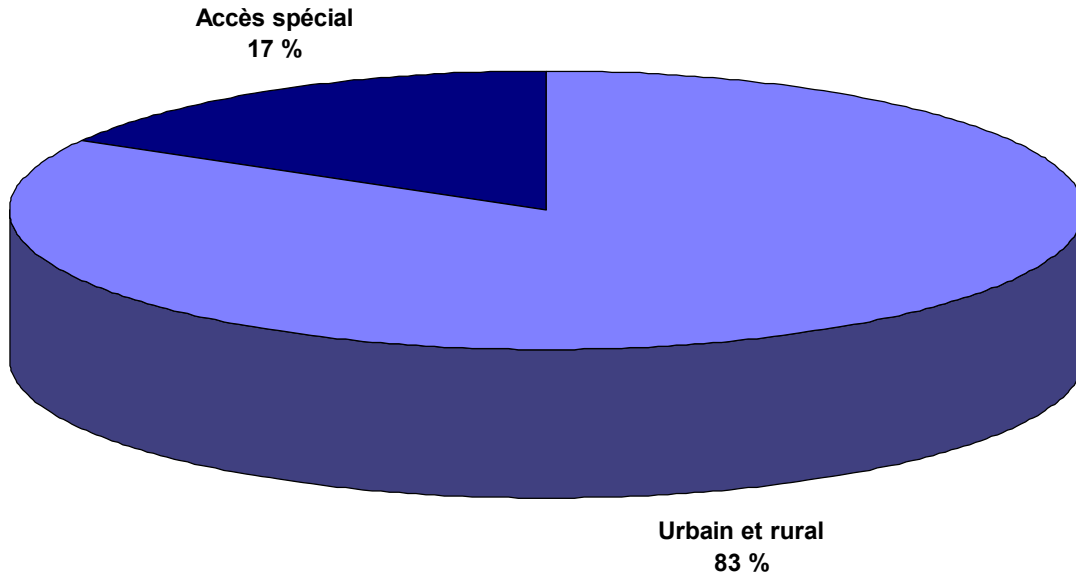
Source : *Profil de la population autochtone au Canada*, Statistique Canada (février 1995).

Le taux de participation indique le nombre de personnes actives (de 18 à 64 ans) qui travaillent ou désirent travailler. En 1995, les taux de participation des populations autochtones et non autochtones étaient sensiblement les mêmes, mais le taux de chômage des Autochtones (18 p. 100) était 50 p. 100 plus élevé que celui des non Autochtones (moins de 12 p. 100). Cette situation a été engendrée par divers facteurs, notamment les obstacles et les stéréotypes, qui restreignent les possibilités des Autochtones sur le marché du travail. L'un des principaux objectifs de l'IPAMT est d'éliminer ces barrières.



3. Lieu de résidence

FIGURE 10 : Lieux de résidence des Indiens inscrits vivant sur-réserve (1995)—Québec



Source : *Données ministérielles de base, 1996*. Direction de la qualité de l'information et de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (janvier 1997).

En 1995, la vaste majorité des Autochtones au Québec vivaient dans des centres urbains ou ruraux, ou près de ces derniers. Même dans le cas des Indiens inscrits vivant sur-réserve, seulement 17 p. 100 étaient dans des réserves à accès spécial. La mobilité croissante des Autochtones et leur proximité des centres urbains et ruraux assurent une main-d'œuvre dont les talents sont pour la plupart inexploités.

Nota : Depuis 1995, des nouveaux projets de développement (construction de routes) ont résulté en une reclassification de certaines collectivités d'accès spécial à zones éloignées. Malgré que la figure 10 ne démontre pas l'emplacement des communautés inuites, au Québec, elles sont toutes considérées en tant que collectivités à accès spécial.

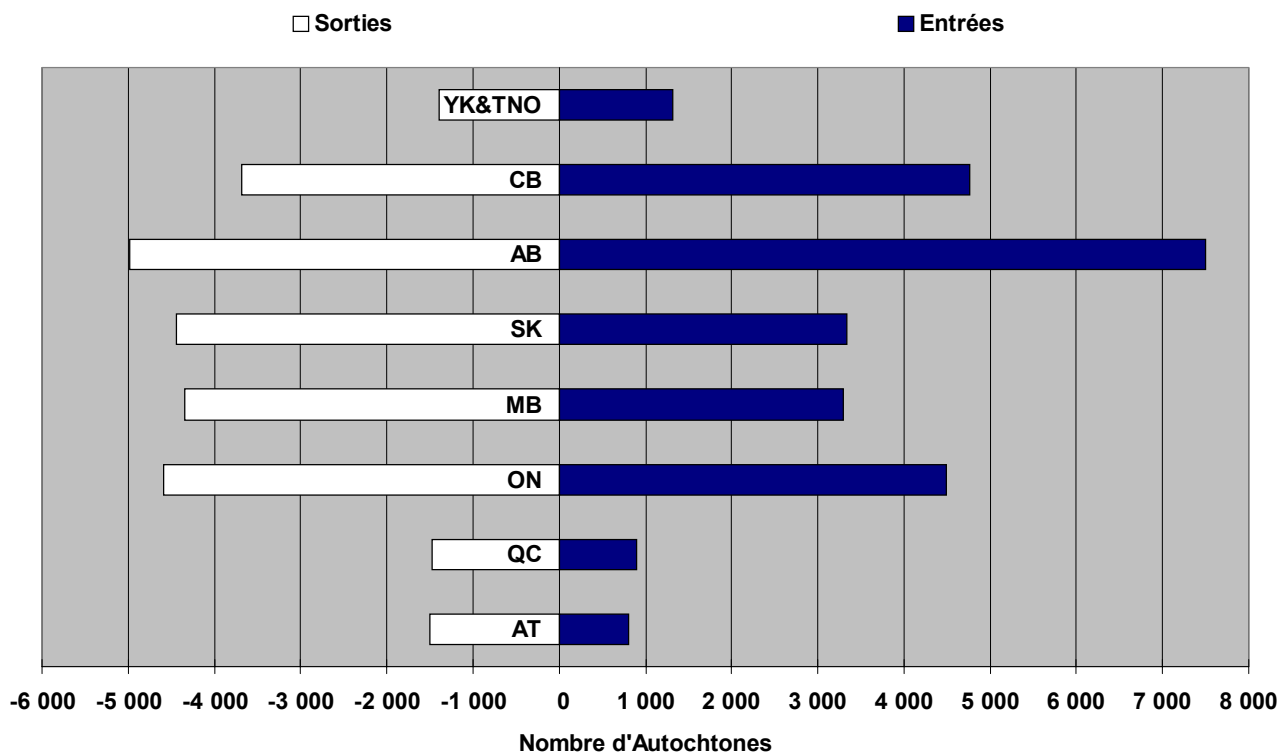
Urbaine et rurale : toute collectivité qui est située à moins de 350 km du centre de services le plus rapproché et qui a accès à ce dernier par la route à longueur d'année.

Éloignée : toute collectivité qui est située à plus de 350 km du centre de services le plus rapproché et qui a accès à ce dernier par la route à longueur d'année.

Accès spécial : toute collectivité dont l'accès par la route au centre de services le plus rapproché n'est pas assuré à longueur d'année.



FIGURE 11 : Migration des Autochtones (entrées et sorties, 1986-1991)—Canada



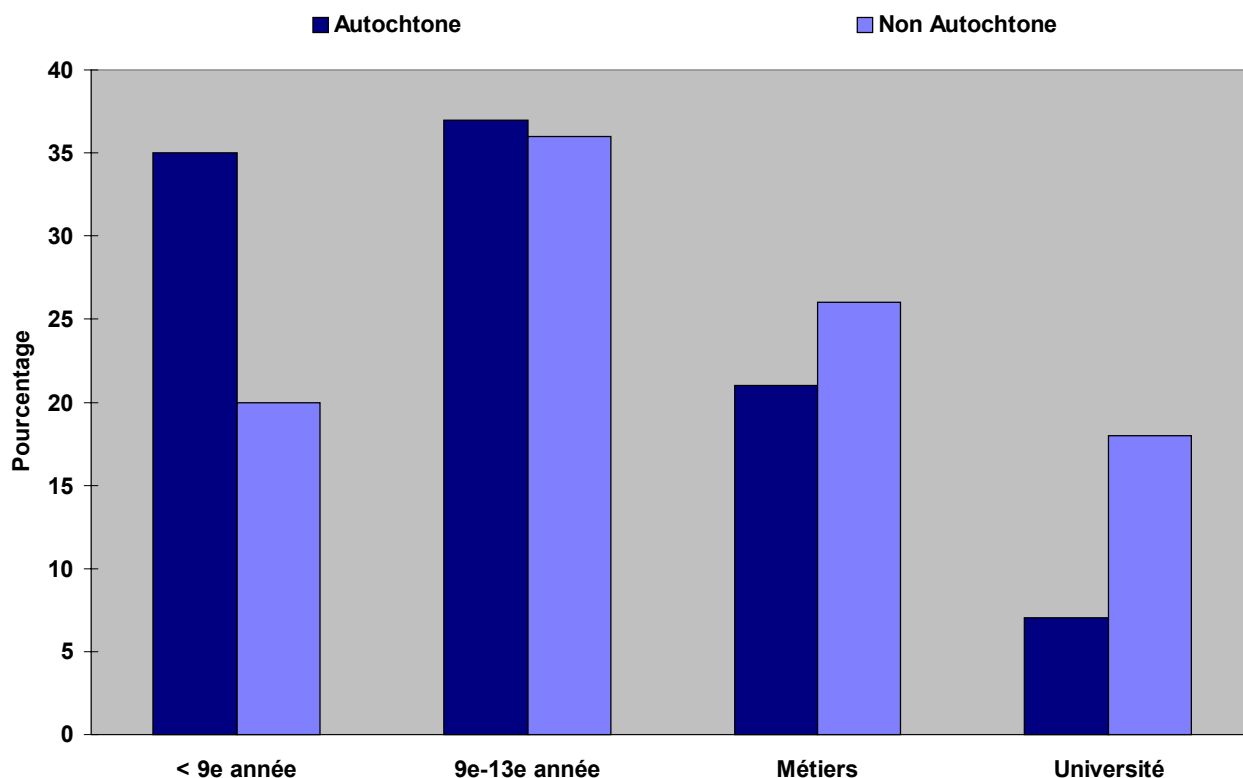
Source : *Migration et mobilité de la population autochtone du Canada*, Société canadienne d’hypothèques et de logement (1996).

La population autochtone devient plus mobile. Le nombre d’Autochtones à la recherche d’emplois ou d’occasions d’affaires dans d’autres provinces et régions augmente. De 1986 à 1991, plusieurs Autochtones ont migrés dans différentes régions du Canada. Les plus importantes migrations ont eu lieu dans l’ouest du pays.



4. Niveau de scolarité

FIGURE 12 : Niveaux de scolarité des populations (1991)—Québec

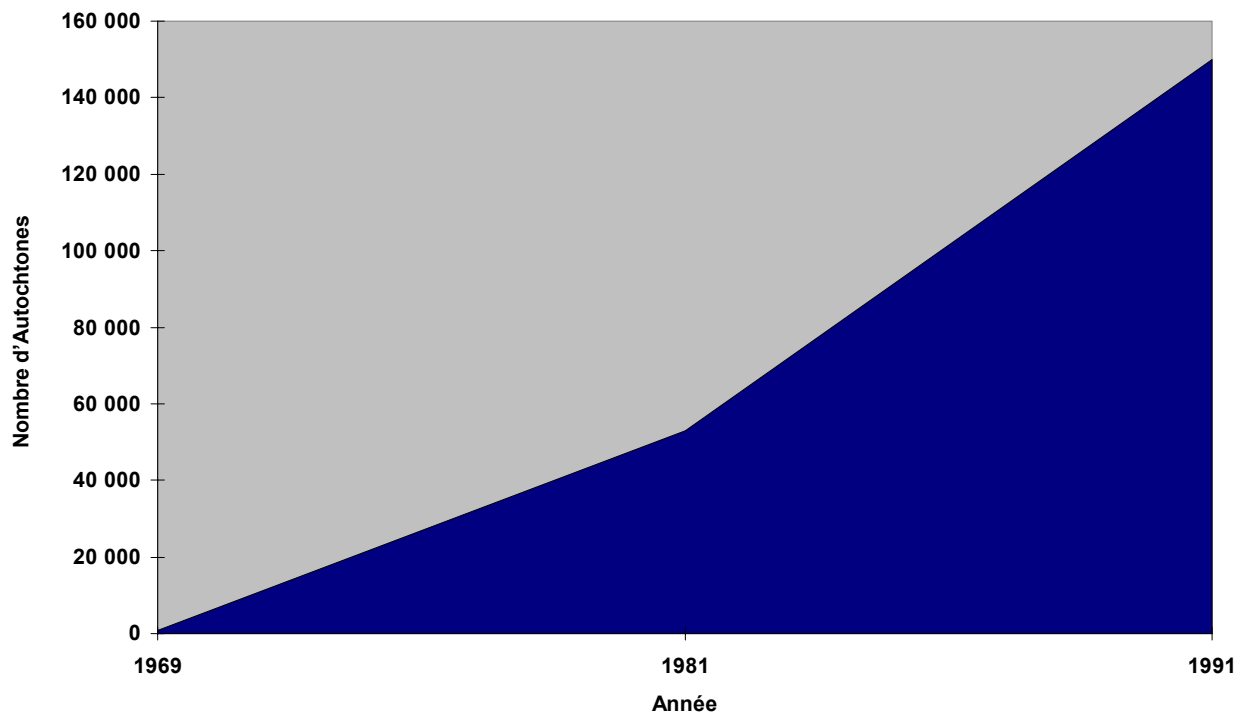


Source : Tableaux personnalisés du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien fondés sur le recensement du Canada de 1991.

Aujourd'hui au Québec, les Autochtones sont aussi susceptibles que les non Autochtones d'avoir une formation professionnelle (métier) ou d'avoir fait quelques années d'études secondaires (entre la 9^e et la 13^e année). Malheureusement, un trop grand nombre d'Autochtones quittent encore l'école avant de terminer leur 9^e année. Cependant, le nombre d'Autochtones ayant fait des études postsecondaires a augmenté de façon marquée au cours des trois dernières décennies. Cette tendance devrait se poursuivre en raison du grand nombre de jeunes Autochtones de moins de 25 ans (environ 48 p. 100 de la population autochtone au Québec).



FIGURE 13 : Autochtones ayant fait des études postsecondaires (1969–1991)—Canada



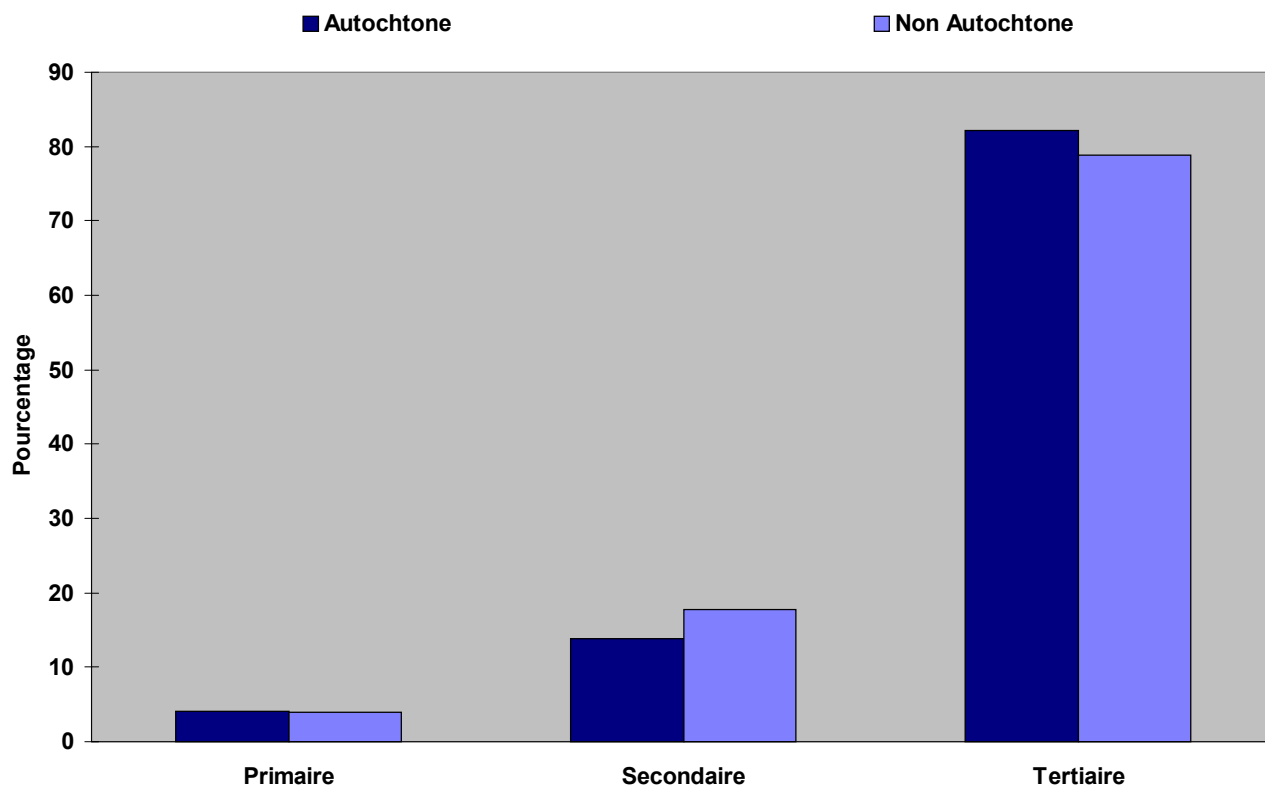
Source : *Profil de la population autochtone au Canada, Recensement de 1991, Statistique Canada* (février 1995) et tableau préparé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien d'après les recensements de 1981 et 1986.

Le nombre d'Autochtones ayant fait des études postsecondaires a augmenté de façon marquée au cours des trois dernières décennies. En 1991, plus de 150 000 Autochtones avaient fait des études postsecondaires, par rapport à 53 000 en 1981 et 800 en 1969. Cette tendance devrait se poursuivre en raison du jeune âge de la population autochtone. Tout porte à croire que l'on observe la même tendance au Québec.



5. Métier

FIGURE 14 : Main-d'œuvre selon le secteur d'activité (1991)—Québec



Source : *Points saillants du recensement de 1991 sur les Indiens inscrits*, Direction de la qualité de l'information et de la recherche, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (octobre 1995).

Les Autochtones au Québec travaillent dans de nombreux domaines et dans tous les secteurs de l'économie. La répartition de la main-d'œuvre autochtone dans les divers secteurs ressemble à celle des non Autochtones.

Secteur primaire : pêcheries, trappage, foresterie, bûcheronnage et agriculture

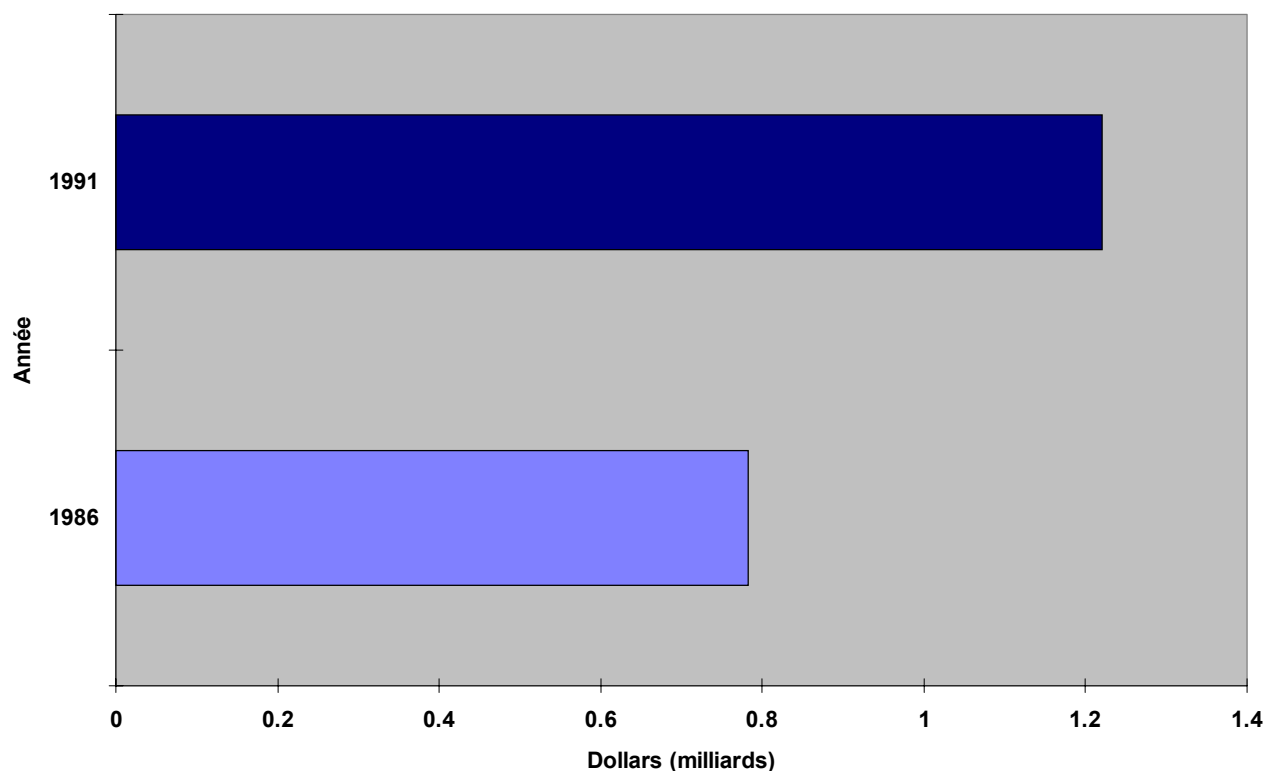
Secteur secondaire : transformation et fabrication

Secteur tertiaire : technologie, services sociaux, arts, religion, enseignement, culture et santé



6. Revenu

FIGURE 15 : Pouvoir d'achat des Autochtones (1986 et 1991)—Québec



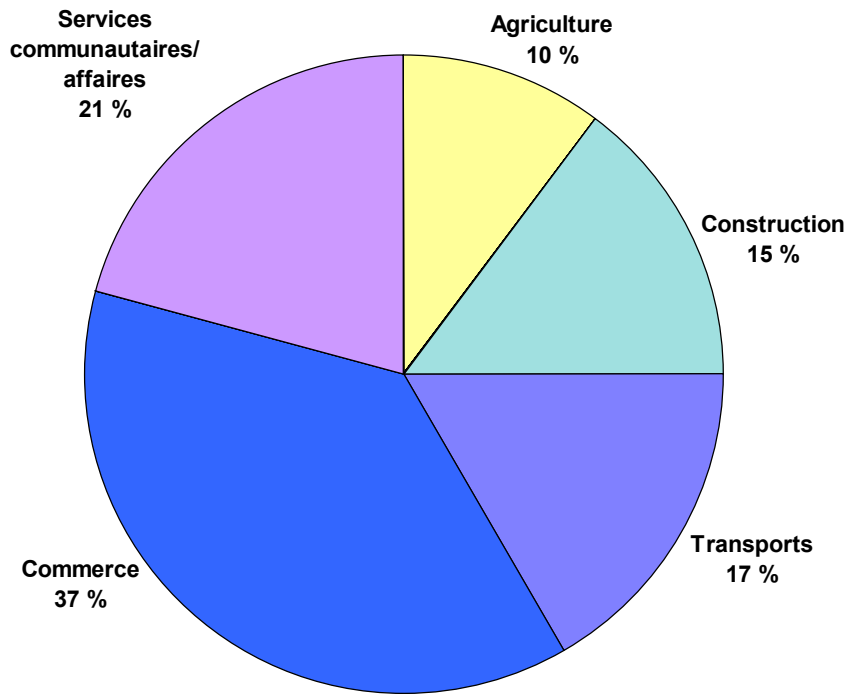
Source : Tableaux personnalisés du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien fondés sur le recensement du Canada de 1986 et *Profil de la population autochtone au Canada*, Statistique Canada (février 1995). Le pouvoir d'achat se calcule en multipliant le revenu moyen par le nombre d'Autochtones actifs sur le marché du travail la même année.

Les Autochtones constituent maintenant un important marché de consommation de biens et de services au Québec. En raison de la croissance rapide de leur population et de l'augmentation du revenu par habitant, le pouvoir d'achat des Autochtones au Québec a augmenté de 150 p. 100 entre 1986 et 1991, passant de 790 millions de dollars à 1,21 milliards de dollars.



7. Entreprises autochtones

FIGURE 16 : Entreprises autochtones par secteur d'activité (1991)—Québec



Source : Données obtenues d'Entreprise autochtone Canada pour 1991.

Les Autochtones ont créé des entreprises dans de nombreux secteurs de l'économie. Au Québec, en 1991, le secteur du commerce valait 37 p. 100 des affaires autochtones suivi par les services communautaires/affaires (21 p. 100). Les entreprises autochtones sont maintenant capables de fournir de nombreux biens et services aux compagnies non autochtones. Plusieurs de ces dernières ont découvert qu'elles pouvaient accroître les possibilités d'emploi des Autochtones en signant des contrats ou en créant des coentreprises avec des partenaires autochtones.



3.4 Lois et politiques touchant l'emploi des Autochtones

☆ Voir aussi Section 6.8 : Outils de référence 6-55

Nota : S'il existe des divergences entre les résumés de lois présentés dans le *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional—région du Québec* et les textes de la loi, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à l'exactitude ou à la fiabilité de la reproduction provenant des documents législatifs. Ces documents ont été préparés uniquement pour la commodité du lecteur et n'ont aucune valeur officielle.

Lois et politiques relatives à l'emploi, Québec

Charte des droits et libertés de la personne

La *Charte des droits et libertés de la personne* en vigueur depuis 1975, proclame le droit à l'égalité et prohibe la discrimination. Elle propose aussi certains correctifs à des situations de discrimination dont les programmes d'accès à l'égalité.

Source : Gouvernement du Québec, *Renseignements aux organisations, L'obligation contractuelle, Un nouveau pas vers l'égalité dans l'emploi*, 1989.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

En vertu de l'article 86.2 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, lorsqu'elle est requise doit prêter son assistance à l'élaboration d'un programme d'accès à l'égalité. Cette fonction d'assistance peut s'exercer à l'égard de tout programme quelle qu'en soit l'origine : volontaire, recommandé par la Commission, soumis à l'obligation contractuelle, etc.

Source : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, *L'accès à l'égalité dans l'emploi—Guide d'élaboration d'un programme volontaire*, 1988.

Programmes d'accès à l'égalité

La partie III de la *Charte des droits et libertés de la personne* a pour effet, entre autres, de permettre à toute entreprise ou organisme relevant de la compétence législative du Québec d'élaborer et d'implanter, de sa propre initiative, un programme d'accès à l'égalité. L'objet d'un programme d'accès à l'égalité est de corriger une situation, celle dans laquelle se trouvent des personnes membres de groupes victimes de discrimination et de prévenir du même coup la perpétuation de cette situation dans divers secteurs d'activité.

Source : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, *L'accès à l'égalité dans l'emploi—Guide d'élaboration d'un programme volontaire*, 1988.



Programme d'obligation contractuelle

Le programme d'obligation contractuelle, à l'intérieur de l'objectif global d'égalité dans l'emploi, a pour objet d'obliger certaines organisations qui veulent soumissionner pour des contrats gouvernementaux ou obtenir des subventions à s'engager à mettre sur pied un programme d'accès à l'égalité si elles obtiennent ces contrats ou subventions.

Source : Gouvernement du Québec, *Renseignements aux organisations, L'obligation contractuelle, Un nouveau pas vers l'égalité dans l'emploi, 1989.*

Nota : Pour toute demande d'information ou d'assistance concernant les programmes d'accès à l'égalité ou d'obligation contractuelle, veuillez communiquer avec la :

Direction des programmes d'accès à l'égalité
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
360, rue Saint-Jacques, 2^e étage
Montréal QC H2Y 1P5

Tél. : (514) 873-5146 Poste 344
Sans frais : 1-800-361-6477
Adr. électr. : montreal@cdpdj.qc.ca

Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne

Ce projet de loi institue un cadre particulier afin de favoriser, pour les femmes, les Autochtones, les personnes faisant partie d'une minorité visible et les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais et qui font partie d'un groupe autre que celui des Autochtones et celui des personnes qui font partie d'une minorité visible, l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, des organismes municipaux, des organismes scolaires et des organismes du secteur de la santé et des services sociaux qui emploient 100 personnes ou plus.

Source : Gouvernement du Québec, *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, Projet de loi n^o 143, adopté le 1^{er} décembre 2000.*



La Convention de la Baie James et du Nord québécois et conventions supplémentaires (CBJNQ); La Convention du Nord-Est québécois

En matière d'emploi et de formation, la convention précise notamment qu'en ce qui concerne :

Les Cris

Sur proposition des administrations locales crie ou de l'administration régionale crie, le Canada et le Québec fournissent, dans la mesure où les restrictions budgétaires le leur permettent, aux groupes et individus cris, l'éventail complet des programmes ou installations de formation, ainsi que de services d'embauche et de placement dont ils ont besoin pour postuler les emplois créés par les projets actuels ou prévus dans le Territoire. Le Canada et le Québec prennent en charge les coûts de ces programmes et installations (article 28.9.1). Pour plus de précision, veuillez vous référer au chapitre 28 de la CBJNQ.

Les Inuits

Sur proposition de l'administration régionale et conformément aux critères établis de temps à autre, le Canada et le Québec offrent aux Inuits, qu'ils soient seuls ou en groupe, tout l'éventail des programmes de formation et des installations appropriées leur permettant d'acquérir la compétence nécessaire pour les postes créés dans le cadre des programmes de développement existants ou projetés dans le Territoire. Ces programmes de formation visent à permettre aux candidats d'acquérir la compétence nécessaire pour exercer des emplois actuels et éventuels et à créer des entreprises dans le Territoire. Le Canada et le Québec prennent à leur compte tous les coûts de ces programmes et de ces installations (article 29.0.25). Pour plus de précision, veuillez vous référer au chapitre 29 de la CBJNQ.

Les Naskapis

Les programmes, le financement et l'aide technique actuellement fournis par le Canada ou le Québec, ainsi que les obligations de leurs gouvernements relatives aux programmes et au financement, continuent de s'appliquer aux Naskapis du Québec de la même façon qu'aux autres Indiens du Canada dans le cas des programmes fédéraux, et qu'aux autres Indiens du Québec dans le cas des programmes du Québec, sous réserve de critères établis de temps à autre en vue de l'application de ces programmes et de l'approbation parlementaire de ces programmes et de leur financement. Les parties aux présentes reconnaissent que les programmes et le financement établis, pour les Cris ou les Inuits, par la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* ou conformément à cette dernière, ne s'appliquent pas aux Naskapis du Québec, étant entendu que les programmes et le financement établis par la convention du Nord-Est québécois ne s'appliquent qu'aux Naskapis. Pour plus de précision, veuillez vous référer au chapitre 18 de la convention du Nord-Est québécois.



Les normes du travail au Québec

La loi sur les normes du travail est entrée en vigueur le 16 avril 1980 et a entraîné la constitution de la Commission des normes du travail, qui fut investie des pouvoirs et mandats que lui confère cette loi. La Commission est une personne morale qui relève du ministre du Travail.

La Commission exerce les fonctions suivantes :

- informer et renseigner la population en ce qui a trait aux normes du travail;
- surveiller l'application des normes du travail et, s'il y a lieu, transmettre ses recommandations au ministre;
- recevoir les plaintes des salariés et les traiter conformément à la loi;
- tenter d'amener les employeurs et les salariés à s'entendre quant à leurs mésententes relatives à l'application de la présente loi et des règlements.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les services à la clientèle :

Grande région de Montréal : (514) 873-7061

Ailleurs au Québec, composer sans frais : 1-800-265-1414

Site Web : <http://www.cnt.gouv.qc.ca>

ou

aux Directions régionales de la Commission des normes du travail

Commission de la santé et de la sécurité du travail

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) est l'organisme auquel le gouvernement du Québec a confié l'administration du régime de santé et de sécurité du travail. La CSST s'occupe de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, de l'inspection des lieux de travail, de l'indemnisation des travailleuses et travailleurs accidentés et de leur réadaptation. Elle voit également au financement du régime en percevant des cotisations auprès des employeurs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction des relations avec les clientèles (bureau des plaintes)
1199, rue de Bleury
Montréal QC H3B 3J1

Tél. : (514) 906-3040



Sans frais : 1-800-667-7585
Télec. : (514) 906-3042
Site Web : <http://www.csst.qc.ca>

Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre

Le 22 juin 1995, le gouvernement québécois a adopté la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre*. L'objectif de cette Loi est d'améliorer la qualification de la main-d'oeuvre, favorisant ainsi l'emploi, l'adaptation et l'insertion en emploi, ainsi que la mobilité de la main-d'oeuvre. Elle oblige tout employeur dont la masse salariale excède 250 000\$ à investir un montant représentant au moins 1% de cette masse salariale en formation. Au même titre, les organismes à but non lucratif, l'administration publique, les municipalités de même que les établissements des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation sont également visés par la Loi.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les bureaux d'emploi-Québec de votre région. La liste des bureaux est disponible sur leur site Web : <http://www.mess.gouv.qc.ca>.

Source : Services aux employeurs—Guide général de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre, 1998.



CHAPITRE 5

Sensibilisation à la réalité autochtone



La connaissance et la compréhension sont à la base des relations constructives fondées sur la confiance et le respect mutuel. De nombreux obstacles comportementaux à l'emploi des Autochtones résultent d'idées fausses et d'un manque d'information.

L'information ayant trait à ce chapitre se trouve en majeure partie dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT*. La section 5.8, incluse dans le présent supplément, contient des renseignements régionaux – incluant des cartes et des profils de population – sur les communautés autochtones et leurs langues.

Contenu du CHAPITRE 5 :

- | | | |
|-----|---|-----|
| 5.1 | Résumé du chapitre | 5-2 |
| 5.8 | Communautés et groupes linguistiques autochtones..... | 5-3 |



5.1 Résumé du chapitre

5.8

Communautés et groupes linguistiques autochtones (page 5-3)

Vous trouverez dans cette section des renseignements détaillés sur les peuples autochtones et les communautés au Québec.

La diversité des peuples autochtones est mise en lumière par plusieurs caractéristiques démographiques et culturelles, y compris le nombre d'Autochtones et de collectivités, leurs lieux de résidence et leurs langues. Une carte des communautés autochtones au Québec est aussi incluse.



5.8 Communautés et groupes linguistiques autochtones

Les peuples autochtones au Québec se caractérisent par une diversité démographique et culturelle à plusieurs égards : nombre d'Autochtones, lieu de résidence, langues parlées et nombre de collectivités. Cette section comprend une carte situant les Premières nations et les collectivités inuites au Québec.

Les notes suivantes clarifient certains points présentés dans cette section :

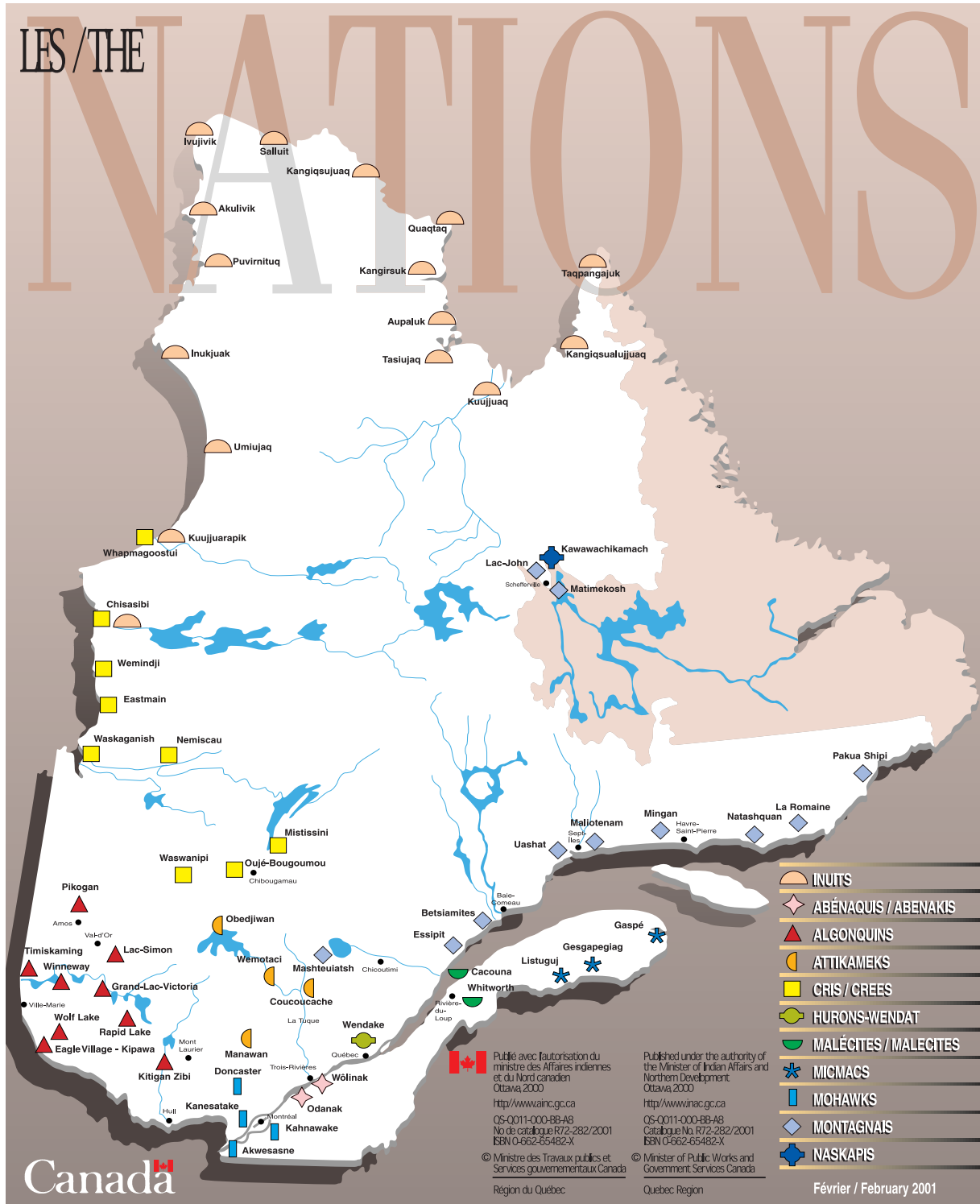
1. Une partie seulement de la communauté Mohawk d'Akwesasne se trouve au Québec. Sur le plan administratif, cette collectivité relève du bureau régional du MAINC en Ontario. Il y a également une partie d'Akwesasne dans l'état de New York.
2. **Les Indiens inscrits** sont enregistrés en vertu de la *Loi sur les Indiens*. C'est ainsi qu'on peut également identifier le lieu de résidence. Source : Registre des Indiens, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.
3. Les membres des collectivités **inuites** sont enregistrés à titre de bénéficiaires de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. C'est ainsi qu'on peut identifier leur lieu de résidence. Source : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
4. **Une terre de la Couronne** consiste en une terre qui est contrôlée par une Première nation mais qui n'est pas située sur la réserve ou le territoire principal. Par exemple, Doncaster (près de Sainte-Lucie) est considérée comme une réserve Mohawk bien qu'elle ne fasse partie intégrante ni de Kahnawake ni de Kanesatake. Depuis 1853, Doncaster a servi comme territoire de chasse, de pêche et de trappage. Dans la plupart des cas, une terre de la Couronne située à l'extérieur des communautés et contrôlée par une Première nation est inhabitée.

☆ Voir aussi

Section 3.3 : Information statistique et démographique.....	3-3
Section 6.8 : Outils de référence	6-55



FIGURE 17 : Communautés autochtones au Québec



Source : Les Nations, MAINC - Région du Québec (2001).



FIGURE 18 : Populations indienne et inuite au Québec (2001)

Nations	Total	Résidants	Non-résidants
ABÉNAQUIS			
Odanak	1774	308	1466
Wôlinak	211	64	147
Total	1985	372	1613
ALGONQUINS			
Eagle Village - Kipawa	624	234	390
Grand-Lac-Victoria	345	298	47
Wolf Lake	237	12	225
Kitigan Zibi	2437	1436	1001
Lac-Simon	1337	1104	233
Pikogan	770	527	243
Rapid Lake	576	447	129
Timiskaming	1511	536	975
Winneway	634	335	299
Total	8471	4929	3542
ATTIKAMEKS			
Manawan	1931	1685	246
Obedjiwan	2050	1755	295
Wemotaci	1347	1052	295
Total	5328	4492	836
CRIS			
Chisasibi	3293	3171	122
Eastmain	588	562	26
Mistissini	3368	2708	660
Nemiscau	539	525	14
Oujé-Bougoumou	n.d.	n.d.	n.d.
Waskaganish	2135	1737	398
Waswanipi	1508	1079	429
Wemindji	1216	1080	136
Whapmagoostui	691	685	6
Total	13338	11547	1791
HURONS-WENDAT			
Wendake	2881	1220	1661
Total	2881	1220	1661
MALÉCITES			
Cacouna et Whitworth	683	2	681
Total	683	2	681
MICMACS			
Gaspé	474	0	474
Gesgapegiag	1106	508	598
Listuguj	3026	1911	1115
Total	4606	2419	2187
MOHAWKS			
Kahnawake	8888	7140	1748
Kanesatake	1943	1321	622
Total	10831	8461	2370
MONTAGNAIS			
Betsiamites	3147	2521	626
Essipit	382	182	200
La Romaine	913	861	52
Mashteuiatsh	4555	1960	2595
Matimekosh	771	700	71
Mingan	463	449	14
Natashquan	819	759	60
Pakua Shipi	259	257	2
Uashat et Malietenam	3183	2600	583
Total	14492	10289	4203
NASKAPIS			
Kawawachikamach	581	542	39
Total	581	542	39
Liste générale	119	1	118
(Indiens inscrits et non associés à une nation)			
Indiens inscrits	63315	44274	19041
INUIT			
Akulivik	469	459	10
Aupaluk	155	150	5
Chisasibi	108	94	14
Inukjuak	1215	1130	85
Ivujivik	264	254	10
Kangihsualujuaq	659	639	20
Kangihsujuaq	538	503	35
Kangirsuk	472	418	54
Kuujuaq	1550	1432	118
Kuujuarapik	574	466	108
Puvirnituq	1336	1225	111
Quaqtaq	311	286	25
Salluit	1042	934	108
Taqpangajuk (Killinik)	49	0	49
Tasiujaq	223	214	9
Umiujaq	364	322	42
Inuit	9329	8526	803
Total global	72644	52800	19844

Source : Les Nations, MAINC - Région du Québec (2001).



FIGURE 19 : Langues indiennes et inuite au Québec

Nations	Principales langues parlées	Nations	Principales langues parlées
ABÉNAQUIS		MOHAWKS	
Odanak	Abénaquis, français, anglais	Kahnawake	Mohawk, anglais
Wôlinak	Abénaquis, français	Kanesatake	Mohawk, anglais
ALGONQUINS		MONTAGNAIS	
Eagle Village - Kipawa	Algonquin, anglais	Betsiamites	Montagnais, français
Grand-Lac-Victoria	Algonquin, français	Essipit	Montagnais, français
Wolf Lake	Algonquin, anglais	La Romaine	Montagnais, français
Kitigan Zibi	Algonquin, anglais	Mashteuiatsh	Montagnais, français
Lac-Simon	Algonquin, français	Matimekosh	Montagnais, français
Pikogan	Algonquin, français	Mingan	Montagnais, français
Rapid Lake	Algonquin, anglais	Natashquan	Montagnais, français
Timiskaming	Algonquin, anglais	Pakua Shipi	Montagnais, français, anglais
Winneway	Algonquin, anglais	Uashat et Maliotenam	Montagnais, français
ATTIKAMEKS		NASKAPIS	
Manawan	Attikamek, français	Kawawachikamach	Naskapi, anglais
Obedjiwan	Attikamek, français		
Wemotaci	Attikamek, français		
CRIS		INUIT	
Chisasibi	Cri, anglais	Akulivik	Inuktitut, anglais
Eastmain	Cri, anglais	Aupaluk	Inuktitut, anglais
Mistissini	Cri, anglais	Chisasibi	Inuktitut, anglais
Nemiscau	Cri, anglais	Inukjuak	Inuktitut, anglais
Oujé-Bougoumou	Cri, anglais	Ivujivik	Inuktitut, anglais
Waskaganish	Cri, anglais	Kangihsualujuaq	Inuktitut, anglais
Waswanipi	Cri, anglais, français	Kangihsujuaq	Inuktitut, anglais
Wemindji	Cri, anglais	Kangirsuk	Inuktitut, anglais
Whapmagoostui	Cri, anglais	Kuujuaq	Inuktitut, anglais
HURONS-WENDAT		Kuujuarapik	Inuktitut, anglais
Wendake	Français	Puvirnituq	Inuktitut, anglais
MALÉCITES		Quaqtaq	Inuktitut, anglais
Cacouna et Whitworth	Français	Salluit	Inuktitut, anglais
MICMACS		Taqpangajuk (Killinik)	Inuktitut, anglais
Gaspé	Français, anglais	Tasiujaq	Inuktitut, anglais
Gesgapegiag	Micmac, anglais	Umiujaq	Inuktitut, anglais
Listuguj	Micmac, anglais		

Source : *Guide des collectivités indiennes du Québec*, MAINC (1999).



CHAPITRE 6

Ressources à la disposition des employeurs



Les employeurs peuvent faire appel à de nombreuses ressources qui faciliteront l'embauche d'Autochtones. Ce chapitre vous aidera à trouver les ressources qui répondent à vos besoins.

La section 6.1 résume le contenu du chapitre. La section 6.2 renferme la biographie de la coordonnatrice régionale de l'IPAMT au Québec. **L'information de la section 6.3 se trouve dans la version nationale du Guide des employeurs de l'IPAMT.** La section 6.4 donne les coordonnées des principales organisations autochtones au Québec. Les employeurs qui veulent embaucher des Autochtones trouveront de l'information sur les services de recrutement à la section 6.5. Ceux qui cherchent des programmes de sensibilisation à la réalité autochtone peuvent consulter la section 6.6. Les employeurs qui souhaitent investir dans l'avenir professionnel de leurs employés autochtones trouveront à la section 6.7 de l'information sur des programmes d'éducation et de formation. La section 6.8 présente une série d'outils de référence pour ceux qui cherchent à se sensibiliser davantage aux questions touchant l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre celles-ci. La section 6.9 dresse une liste de sites Web pertinents pour vous aiguiller dans vos recherches. **Quant à la section 6.10, on peut la trouver dans la version nationale du Guide des employeurs de l'IPAMT.**

Contenu du CHAPITRE 6 :

6.1	Résumé du chapitre	6-2
6.2	Coordonnatrice régionale de l'IPAMT.....	6-4
6.4	Organisations autochtones	6-5
6.5	Services de recrutement de travailleurs autochtones	6-31
6.6	Sensibilisation à la réalité autochtone – sources de formation ..	6-46
6.7	Programmes visant l'emploi des Autochtones	6-47
6.8	Outils de référence	6-55
6.9	Sites Web	6-64

6.1 Résumé du chapitre

6.2

Coordonnatrice régionale de l'IPAMT (page 6-4)

Cette section offre une courte biographie de la coordonnatrice régionale de l'IPAMT indiquant ses antécédents professionnels et ses domaines de compétence. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le *Guide des employeurs de l'IPAMT* ou sur l'emploi des Autochtones, les coordonnateurs régionaux de l'IPAMT sont toujours prêts à vous aider!

6.4

Organisations autochtones (page 6-5)

De nombreuses organisations autochtones se consacrent à l'amélioration du bien-être politique, social, économique et culturel des Autochtones au Québec. Cette section décrit les objectifs de ces organisations et donne leurs coordonnées. Les organisations sont présentées par ordre alphabétique.

6.5

Services de recrutement de travailleurs autochtones (page 6-31)

Les services de recrutement de travailleurs autochtones, comme les banques de candidats autochtones, les établissements d'enseignement et les services de placement, peuvent être particulièrement utiles aux employeurs. Une liste d'organisations clés au Québec est incluse.

6.6

Sensibilisation à la réalité autochtone — sources de formation (page 6-46)

Cette section renferme de l'information sur des sources de formation et d'éducation axées sur la sensibilisation à la réalité autochtone dans votre région.

6.7

Programmes visant l'emploi des Autochtones (page 6-47)

Cette section présente des programmes axés sur la formation et l'emploi des Autochtones. Les employeurs qui désirent participer à des initiatives de formation préalable à l'emploi y puiseront des renseignements particulièrement utiles.



6.8**Outils de référence (page 6-55)**

Les outils de référence peuvent vous aider à vous sensibiliser davantage aux questions qui touchent l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre celles-ci. Vous trouverez dans cette section une bibliographie comprenant des titres de livres et d'articles. Par ailleurs, lorsque disponible, une liste de vidéos et de CD-ROM à utiliser sur le lieu de travail est fournie.

6.9**Sites Web (page 6-64)**

Les sites Web qui offrent de l'information ayant trait au milieu autochtone sont de plus en plus nombreux. On vous donne une liste de sites à ajouter à votre liste de sites préférés.

Nota : L'information donnée dans le Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional-région du Québec provient de diverses sources, plusieurs d'entre elles ne relevant pas du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). Le Ministère décline donc toute responsabilité par rapport à l'exactitude ou à la fiabilité de l'information, et se décharge également de toute responsabilité par rapport à la qualité des produits ou des services énumérés ou décrits dans les sections 6.4 à 6.9. Les utilisateurs devraient noter que l'information provenant de l'extérieur du MAINC n'est disponible que dans la langue dans laquelle elle a été fournie.



6.2 Coordonnatrice régionale de l'IPAMT

Québec

MARIE-JOSÉE BELLEAU
Coordonnatrice régionale, IPAMT
Complexe Place Jacques Cartier
320, rue St-Joseph Est, bureau 400
Québec QC G1K 9J2
Tél. : (418) 951-7797
Télec. : (418) 648-7685
Adr. électr. : BelleauMJ@inac.gc.ca

Marie-Josée Belleau


- Marie-Josée Belleau est une Autochtone de la Nation Huronne-Wendat. Elle détient une maîtrise en services sociaux. Elle a été coordonnatrice puis directrice des programmes de formation de l'Institut de formation autochtone du Québec. Elle a occupé ce poste pendant six ans, s'intéressant surtout à l'élaboration, à l'adaptation et à la mise en œuvre de divers programmes de formation destinés aux Autochtones. Attachée au ministère de la Santé et des Services sociaux pendant trois ans, elle a principalement travaillé sur des dossiers ayant rapport au transfert des responsabilités en matière de services sociaux aux Premières nations. Les postes qu'elle a occupés dans le passé lui ont permis de bien comprendre le fonctionnement des collectivités autochtones.



6.4 Organisations autochtones

De nombreuses organisations autochtones se consacrent à l'amélioration du bien-être politique, social, économique et culturel des peuples autochtones au Québec. La présente section offre de l'information sur les principales organisations autochtones qui représentent chacun des trois groupes autochtones – les Premières nations, les Inuit et les Métis – ainsi que d'autres organisations générales. Elle décrit également les objectifs de ces organisations et donne leurs coordonnées. Vous trouverez donc les bureaux présentés par ordre alphabétique.

Administration régionale crie

Organisation	
Description	
	Créée en vertu de la <i>Loi sur l'administration régionale crie</i> , cette corporation publique offre des services aux communautés cries de la baie James.
	Nota : Il y a aussi un bureau à Ottawa. Le numéro de téléphone est le (613) 761-1655.



Administration régionale Kativik

Organisation	Administration régionale Kativik
	Case postale 9 Kuujuaq QC J0M 1C0
Description	Tél. : (819) 964-2961 Télec. : (819) 964-2956 Adr. électr. : krg@total.net
<p>L'administration du territoire du Nunavik relève de la compétence de l'Administration régionale Kativik. Depuis ses débuts, cette dernière a pris en charge la gestion de nombreux programmes fédéraux et provinciaux.</p>	

Alliance Autochtone du Québec inc.

Organisation	Alliance Autochtone du Québec inc.
	21, rue Brodeur Hull QC J8Y 2P6
Description	Tél. : (819) 770-7763 Télec. : (819) 770-6070
<p>L'Alliance Autochtone du Québec inc. fut fondée en 1972. L'Alliance est une association de personnes d'ascendance amérindienne résidant dans la Province de Québec dont en grande majorité la naissance indienne n'est pas reconnue par la <i>Loi sur les Indiens</i>. Elle représente actuellement environ 25,000 membres. L'Alliance poursuit notamment comme objectif de défendre les intérêts du peuple Métis et Indien hors réserve et de coordonner leurs efforts dans le but de promouvoir leurs intérêts communs dans une action collective.</p>	



Association d'Affaires des Premiers Peuples (A.A.P.P.)

Organisation	A.A.P.P. 202-250 Place Chef Michel Laveau Wendake QC G0A 4V0
Description	Tél. : (418) 843-4535 Téléc. : (418) 843-1529 Site Web : http://aappfpba.org Adr. électr. : aappfpba@qc.aira.com
	<p>L'A.A.P.P. oeuvre à la promotion, au développement et à la mise en réseau de gens d'affaires autochtones ainsi qu'à la création d'alliances avec les gens d'affaires non autochtones. L'A.A.P.P. fournit à ses membres des outils de développement et des occasions d'échanges leur permettant d'atteindre de nouveaux marchés et d'étendre leur champ d'action.</p>



Commission de développement économique des Premières nations du Québec et du Labrador

Organisation	Commission de développement économique des Premières nations du Québec et du Labrador
Description	250, place Michel Laveau, suite 201 Wendake QC GOA 4V0 Tél. : (418) 842-5020 Téléc. : (418) 842-2660
<p>La Commission a pour mission de promouvoir, soutenir et défendre les représentants en développement économique membres (lesquels sont suivis d'un astérisque dans la liste ci-dessous), en favorisant : la circulation de l'information, la concertation et le soutien aux intervenants.</p> <p>Nota : Compte tenu que la commission a été créée récemment, d'autres organismes de développement économique communautaire (ODEC) sont appelés à devenir membres dans les prochains mois.</p>	

Organismes de développement économique communautaire (ODEC) au Québec :

ABÉNAQUIS	
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki * 4680, boulevard Danube Wôlinak QC G0X 1B0 Tél. : (819) 294-1686 Téléc. : (819) 294-1689	ODEC Odanak * 102, rue Sibosis Odanak QC J0G 1H0 Tél. : (450) 568-2819/568-2810 Téléc. : (450) 568-3553

ALGONQUINS	
Algonquin Development Association inc. * 9, avenue Algonquin Case postale 879 Notre-Dame-du-Nord QC J0Z 3B0 Tél. : (819) 723-2825 Téléc. : (819) 723-2261 3 communautés : Timiskaming, Eagle Village et Long Point	ODEC Kitigan Zibi Anishinabeg Case postale 309 Kitigan Zibi Indian Reserve QC J9E 3C9 Tél. : (819) 449-5170/449-5171 Téléc. : (819) 449-5673



ALGONQUINS (Suite)

Corporation de développement économique *
de Wabak Pimadizi
1030, boul. Cicip
Case postale 139
Lac Simon QC J0Y 3M0

Tél. : (819) 736-4501
Télec. : (819) 736-2951

Service de développement économique Amik *
10, rue Tom Rankin
Pikogan QC J9T 3A3

Tél. : (819) 732-3350
Télec. : (819) 732-3358

ODEC Mitchikanibikok Inik
Lac Rapide
Parc de la Vérendrye QC J0W 2C0

Tél. : (819) 435-2181
Télec. : (819) 435-2181

ODEC Wolf Lake Band Council *
Case postale 998
Témiscaming QC J0Z 3R0

Tél. : (819) 627-3628
Télec. : (819) 627-1109
Adr. électr. : wolflake@onlink.net

ODEC Kitcisakik *
782, 3^e avenue, bureau 107
Val d'Or QC J9P 1S9

Tél. : (819) 825-1466
Télec. : (819) 825-5638

ATTIKAMEKS

Conseil de la nation Attikamek *
290, rue St-Joseph
Case postale 848
La Tuque QC G9X 3P6

Tél. : (819) 523-6153
Télec. : (819) 523-8706

3 communautés : Manawan, Obedjiwan et
Wemotaci

CRIS

Administration régionale Crie
277, rue Duke, bureau 102
Montréal QC H3C 2M2

Tél. : (514) 866-1234
Télec. : (514) 866-1331



HURONS

ODEC Wendake *

255, Place Chef Michel Laveau
Wendake QC G0A 4V0

Tél. : (418) 843-3767
Télec. : (418) 842-1108
Adr. électr. : huron_wendat@videotron.ca

INUITS

Administration régionale Kativik
Case postale 239
Kuujuaq QC J0M 1C0

Tél. : (819) 964-2035
Télec. : (819) 964-2956

MALÉCITES

ODEC de la Première nation malécite de Viger
112, rue de la Grève
Case postale 10
Cacouna QC G0L 1G0

Tél. : (418) 867-4618/860-2393
Télec. : (418) 867-3418

MICMACS

ODEC Gespeg *

783, boul. Pointe-Navarre
Case postale 69
Fontenelle QC G4X 6V2

Tél. : (418) 368-6005
Télec. : (418) 368-1272

ODEC Gesgapegiag *

100, boul. Perron
Case postale 1280
Maria QC G0C 1Y0

Tél. : (418) 759-3441
Télec. : (418) 759-5856

ODEC Listuguj
17, rue Riverside Ouest
Case postale 298
Listuguj (Restigouche) QC G0C 2R0

Tél. : (418) 788-2136
Télec. : (418) 788-2058



MOHAWKS	
<p>Tewatohnni'saktha Kahnawake *</p> <p>Economic Development Commission Case postale 1110 Kahnawake QC J0L 1B0</p> <p>Tél. : (450) 638-4280 Télé. : (450) 638-3276 Adr. électr. : mnation@axess.com</p>	<p>ODEC Kanesatake *</p> <p>681, Rang Ste-Philomène Kanesatake QC J0N 1E0</p> <p>Tél. : (450) 479-8373 Télé. : (450) 479-8249 Adr. électr. : council@netc.net</p>

MONTAGNAIS	
<p>Société de développement écon. de Betsiamites *</p> <p>18, rue Messek Betsiamites QC G0H 1B0</p> <p>Tél. : (418) 567-8863 Télé. : (418) 567-8868</p>	<p>ODEC Essipit *</p> <p>32, rue de la Réserve Case postale 820 Les Escoumins QC G0T 1K0</p> <p>Tél. : (418) 233-2509 Télé. : (418) 233-2888</p>
<p>ODEC de Unamen Shipu</p> <p>La Romaine QC G0G 1M0</p> <p>Tél. : (418) 229-2917 Télé. : (418) 229-2921</p>	<p>Société de développement écon. Innu de Mashteuiatsh *</p> <p>1903, rue Ouiatchouan, bureau 103 Mashteuiatsh QC G0W 2H0</p> <p>Tél. : (418) 275-5757 Télé. : (418) 275-1096 Adr. électr. : cdm@destination.ca</p>
<p>ODEC Ekuanitshit *</p> <p>28, rue Manitou Nitassinan Case postale 319 Mingan QC G0G 1V0</p> <p>Tél. : (418) 949-2234 Télé. : (418) 949-2085 Adr. électr. : cmingan@quebectel.com</p>	<p>ODEC de Natashquan</p> <p>159A, rue des Montagnais Natashquan QC G0G 2E0</p> <p>Tél. : (418) 726-3529 Télé. : (418) 726-3606</p>
<p>ODEC Matimekush - Lac John *</p> <p>Case postale 1390 Schefferville QC G0G 2T0</p> <p>Tél. : (418) 585-2601 Télé. : (418) 585-3856</p>	<p>Innu Takuaiakan Uashat Mak Mani-Utenam *</p> <p>1089, rue Dequen Case postale 8000 Sept-Îles QC G4R 4L9</p> <p>Tél. : (418) 962-0327 Télé. : (418) 968-0937</p>



MONTAGNAIS (Suite)

ODEC de Pakua Shipi
Case postale 178
Saint-Augustin QC G0G 2R0

Tél. : (418) 947-2253
Télec. : (418) 947-2622

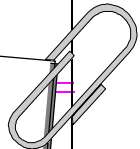
NASKAPIS

ODEC Kawawachikamach
Case postale 5111
Kawawachikamach Indian Reserve
Kawawachikamach QC G0G 2Z0

Tél. : (418) 585-2686
Télec. : (418) 585-3130
Adr. électr. : kawawa@naskapi.ca




Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)

Organisation	 <p>CSSSPNQL 250, Place Chef Michel Laveau, 1^{er} étage Wendake QC G0A 4V0</p>
Description	<p>Tél. : (418) 842-1540 Téléc. : (418) 842-7045</p>
<p>La CSSSPNQL a un rôle de conseiller technique et de défenseur des intérêts des communautés des Premières nations et de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) en matière de services de santé, de services sociaux et de sécurité du revenu.</p>	



Conseils de bande

Organisation	 <p>Conseils de bande Voir adresses ci-dessous.</p>
Description	
<p>Les conseils de bande assujettis à la <i>Loi sur les Indiens</i> se composent d'un chef et de conseillers élus pour représenter leur collectivité. Les conseils de bande administrent un ensemble de programmes et de services destinés à leurs membres. Ils peuvent également adopter des règlements administratifs, pourvu qu'ils soient compatibles avec la <i>Loi sur les Indiens</i> ou avec les autres règlements gouvernementaux, dans les domaines de leurs compétences.</p>	
<p>Chez les Cris et les Naskapis, la composition et les pouvoirs des conseils de bande sont définis dans la <i>Loi sur les Cris et les Naskapis</i>.</p>	

Conseils de bande au Québec :

ABÉNAQUIS	
<p>Conseil de bande des Abénakis de Wôlinak 10 120, rue Kolipaño Wôlinak QC G0X 1B0</p> <p>Tél. : (819) 294-6696/294-6698 Télééc. : (819) 294-6697</p>	<p>Conseil de bande d'Odanak 102, rue Sibosis Odanak QC J0G 1H0</p> <p>Tél. : (450) 568-2819/568-2810 Télééc. : (450) 568-3553</p>

ALGONQUINS	
<p>Conseil de la Première Nation Abitibiwinni 45, rue Migwan Pikogan QC J9T 3A3</p> <p>Tél. : (819) 732-6591 Télééc. : (819) 732-1569</p>	<p>Les Algonquins de Lac Barrière Lac Rapide Parc de la Vérendrye QC J0W 2C0</p> <p>Tél. : (819) 435-2181 Télééc. : (819) 435-2181</p>



ALGONQUINS (Suite)

<p>Eagle Village First Nation - Kipawa Case postale 756 Témiskaming QC J0Z 3R0</p> <p>Tél. : (819) 627-3455 Télééc. : (819) 627-9428</p>	<p>Conseil de bande de Kitcisakik Case postale 5206 Val d'Or QC J9P 7C6</p> <p>Tél. : (819) 736-3001 Télééc. : (819) 736-3012</p>
<p>Kitigan Zibi Anishinabeg Case postale 309 Kitigan Zibi Indian Reserve QC J9E 3C9</p> <p>Tél. : (819) 449-5170/449-5171 Télééc. : (819) 449-5673</p>	<p>La Nation Anishnabe du Lac Simon 1026, boul. Cicip Case postale 139 Lac Simon QC J0Y 3M0</p> <p>Tél. : (819) 736-4361/736-4501 Télééc. : (819) 736-7311</p>
<p>Long Point First Nation Case postale 1 Winneway River QC J0Z 2J0</p> <p>Tél. : (819) 722-2441 Télééc. : (819) 722-2579</p>	<p>Timiskaming First Nation Case postale 336 Notre-Dame-du-Nord QC J0Z 3B0</p> <p>Tél. : (819) 723-2335 Télééc. : (819) 723-2353</p>
<p>Wolf Lake Band Council Case postale 998 Témiskaming QC J0Z 3R0</p> <p>Tél. : (819) 627-3628 Télééc. : (819) 627-1109 Adr. élect. : wolflake@onlink.net</p>	

ATTIKAMEKS

<p>Conseil des Atikamekw de Manawan 135, rue Kicik Manawan QC J0K 1M0</p> <p>Tél. : (819) 971-8813 Télééc. : (819) 971-8848</p>	<p>Bande des Atikamekw d'Opitciwan Réserve indienne d'Obedjiwan Via Roberval QC G0W 3B0</p> <p>Tél. : (819) 974-8837 Télééc. : (819) 974-8828</p>
<p>Conseil des Atikamekw de Wemotaci Case postale 221 Wemotaci QC G0X 3R0</p> <p>Tél. : (819) 666-2237/666-2259 Télééc. : (819) 666-2209</p>	



CRIS	
<p>Cree Nation of Chisasibi Case postale 150 Chisasibi QC J0M 1E0</p> <p>Tél. : (819) 855-2878 Télé. : (819) 855-2875</p>	<p>Eastmain Band Council Case postale 90 Eastmain QC J0M 1W0</p> <p>Tél. : (819) 977-0211/977-0266 Télé. : (819) 977-0281</p>
<p>Cree Nation of Mistissini 187, rue Main Isaac Shecapio Sr. Administration Building Mistassini Lake, Baie du Poste Via Chibougamau QC G0W 1C0</p> <p>Tél. : (418) 923-3253/923-3259 Télé. : (418) 923-3115 Adr. électr. : legislative@nation.mistissini.qc.ca</p>	<p>Nemaska Band Council Champion Lake Nemiscau QC J0Y 3B0</p> <p>Tél. : (819) 673-2512 Télé. : (819) 673-2542</p>
<p>Oujé-Bougoumou Cree Nation 207, rue Opemisca Meskino Oujé-Bougoumou QC G0W 3C0</p> <p>Tél. : (418) 745-3911 Télé. : (418) 745-3168 Adr. électr. : ouje@ouje.ca</p>	<p>Waskaganish Band Council Case postale 60 Waskaganish QC J0M 1R0</p> <p>Tél. : (819) 895-8843/895-8980 Télé. : (819) 895-8901</p>
<p>The Cree First Nation of Waswanipi Diom Blacksmith Building Waswanipi QC J0Y 3C0</p> <p>Tél. : (819) 753-2587/753-2388 Télé. : (819) 753-2555</p>	<p>Cree Nation of Wemindji 16 Beaver Road Case postale 60 Wemindji QC J0M 1L0</p> <p>Tél. : (819) 978-0264/978-0265 Télé. : (819) 978-0258</p>
<p>Whapmagoostui First Nation Case postale 390 Whapmagoostui QC J0M 1G0</p> <p>Tél. : (819) 929-3384 Télé. : (819) 929-3203</p>	

HURONS	
<p>Conseil de la Nation Huronne-Wendat 255, rue Place Chef Michel Laveau Wendake QC G0A 4V0</p> <p>Tél. : (418) 843-3767 Télé. : (418) 842-1108 Adr. électr. : huron_wendat@videotron.ca</p>	



MALÉCITES

Conseil de la Première Nation malécite de Viger
112, avenue de la Grève
Case postale 10
Cacouna QC G0L 1G0

Tél. : (418) 867-4618/860-2393
Télé. : (418) 867-3418

MICMACS

Micmacs of Gesgapegiag Band Council
100, boul. Perron
Case postale 1280
Maria QC G0C 1Y0

Tél. : (418) 759-3441
Télé. : (418) 759-5856

La Nation Micmac de Gespeg
783, boul. Pointe-Navarre
Case postale 69
Fontenelle QC G4X 6V2

Tél. : (418) 368-6005
Télé. : (418) 368-1272

Listuguj Mi'gmaq First Nation Council
17, rue Riverside ouest
Case postale 298
Listuguj (Restigouche) QC G0C 2R0

Tél. : (418) 788-2136
Télé. : (418) 788-2058

MOHAWKS

Mohawk Council of Kahnawake
Case postale 720
Kahnawake QC J0L 1B0

Tél. : (450) 632-7500
Télé. : (450) 638-5958
Adr. électr. : mnation@axess.com

Mohawk Council of Kanesatake
681, rue Sainte-Philomène
Kanesatake QC J0N 1E0

Tél. : (450) 479-8373
Télé. : (450) 479-8249
Adr. électr. : council@netc.net

MONTAGNAIS

Conseil de bande de Betsiamites
2, rue Ashini
Case postale 40
Betsiamites QC G0H 1B0

Tél. : (418) 567-2265
Télé. : (418) 567-8560

Conseil de bande des Montagnais Essipit
32, rue de la réserve
Case postale 820
Les Escoumins QC G0T 1K0


Tél. : (418) 233-2509
Télé. : (418) 233-2888



MONTAGNAIS (Suite)	
<p>Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean 1671, rue Ouiatchouan Mashteuiatsh QC G0W 2H0</p> <p>Tél. : (418) 275-2473 Télééc. : (418) 275-6212 Adr. élect. : cdm@destination.ca</p>	<p>Bande des Innus de Ekuanitshit 28, rue Manitou Nitassinan Case postale 319 Mingan QC G0G 1V0</p> <p>Tél. : (418) 949-2234 Télééc. : (418) 949-2085 Adr. élect. : cmingan@quebectel.com</p>
<p>Conseil des Montagnais de Natashquan 78, rue Mashkush Natashquan QC G0G 2E0</p> <p>Tél. : (418) 726-3529 Télééc. : (418) 726-3606</p>	<p>Conseil des Montagnais de Pakua Shipi Case postale 178 Saint-Augustin QC G0G 2R0</p> <p>Tél. : (418) 947-2253 Télééc. : (418) 947-2622</p>
<p>Nation Innu Matimekush-Lac John Case postale 1390 Schefferville QC G0G 2T0</p> <p>Tél. : (418) 585-2601 Télééc. : (418) 585-3856</p>	<p>Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam 1089, rue Dequen Case postale 8000 Sept-Îles QC G4R 4L9</p> <p>Tél. : (418) 962-0327 Télééc. : (418) 968-0937</p>
<p>Montagnais de Unamen Shipu La Romaine QC G0G 1M0</p> <p>Tél. : (418) 229-2917 Télééc. : (418) 229-2921</p>	
NASKAPIS	
<p>Naskapi Nation of Kawawachikamach Case postale 5111 Kawawachikamach Indian Reserve Kawawachikamach QC G0G 2Z0</p> <p>Tél. : (418) 585-2686 Télééc. : (418) 585-3130</p>	



Conseils tribaux et bandes affiliées

Organisation	 <p>Conseils tribaux et bandes affiliées Voir adresses ci-dessous.</p>
Description	
<p>Les conseils tribaux fournissent des services consultatifs, à l'aide de conseillers internes, à leurs bandes affiliées. Les secteurs où ces services sont offerts sont : administration des bandes, gestion financière, planification communautaire, services techniques et développement économique.</p> <p>Nota : Certains conseils tribaux ont la responsabilité de négociation pour les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale.</p>	

Conseils tribaux et bandes affiliées au Québec :

<p>Algonquin Anishinabeg Nation 81, rue Kichi Mikan Maniwaki QC J9E 3C3</p> <p>Tél. : (819) 449-1225 Télec. : (819) 449-8064</p> <p>Bandes affiliées : Abitibiwinni, Lac Simon, Eagle Village First Nation, Long Point First Nation, Kitigan Zibi Anishinabeg, Kitcisakik, Wahgoshig</p>	<p>Algonquin Nation Programs and Services Secretariat Case postale 367 Timiskaming Indian Reserve Notre-Dame-du-Nord QC J0Z 3B0</p> <p>Tél. : (819) 723-2019 Télec. : (819) 723-2345</p> <p>Bandes affiliées : Timiskaming, Wolfe Lake, Barrier Lake</p>
<p>Conseil tribal Mamuitun 20, rue Messek Case postale 179 Betsiamites QC G0H 1B0</p> <p>Tél. : (418) 567-2295 Télec. : (418) 567-8528</p> <p>Bandes affiliées : Lac Saint-Jean, Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam, Betsiamites, Essipit, Shefferville, Matheuiatsh, Matimekosh</p>	<p>Conseil de la Nation Atikamekw Atikamekw-Sipi 290, rue Saint-Joseph Case postale 848 La Tuque QC G9X 3P6</p> <p>Tél. : (819) 523-6153 Télec. : (819) 523-8706</p> <p>Bandes affiliées : Weymontachie, Manawan, Obedjiwan</p>



Section 6.4 : Organisations autochtones

Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki
4680, boul. Danube
Wôlinak QC G0X 1B0

Tél. : (819) 294-1686
Télec. : (819) 294-1689

Bandes affiliées : Wôlinak, Odanak

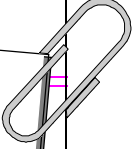
Regroupement Mamit Innuat
350, rue Smith, bureau 224
Sept-Îles QC G4R 3X2

Tél. : (418) 962-1549
Télec. : (418) 962-3250

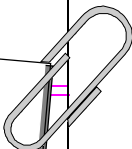
Bandes affiliées : Mingan, La Romaine, Pakua
Shipi



Femmes autochtones du Québec inc.


Organisation	 Femmes autochtones du Québec inc. 460, rue Sainte-Catherine Ouest Bureau 610 Montréal QC H3B 1A7
Description	
<p>Porte-parole provinciale des femmes autochtones, Femmes autochtones du Québec inc. se compose d'organisations locales. Femmes autochtones du Québec inc. a pour but d'améliorer, de promouvoir et d'encourager le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes des Premières nations, inuites et métisses dans les collectivités autochtones et dans la société québécoise en général.</p> <p>L'association mère au niveau national est Native Women's Association of Canada.</p>	

Grand conseil des Cris

Organisation	 Grand conseil des Cris—Bureau national 2, rue Lakeshore Nemaska, Baie James QC J0Y 3B0
Description	
<p>Fondé en 1974 par huit communautés cries, le Grand conseil des Cris représente la voix politique des Cris de la baie James résidant au Québec.</p> <p>Nota : Il y a aussi un bureau à Ottawa. Le numéro de téléphone est le (613) 761-1655.</p>	



Municipalités inuites du Nunavik

Organisation	 <p>Municipalités inuites du Nunavik Voir adresses ci-dessous.</p>
Description	
<p>On compte 14 communautés le long de la baie d'Ungava, du détroit d'Hudson et des côtes de la baie d'Hudson. Chaque village se situe entre 1 500 et 2 500 kilomètres au nord de Montréal. La plupart de ces communautés, sauf trois, comptent moins de 1 000 habitants. Les plus peuplées sont Kuujuaq, Puvirnituq et Inukjuak.</p> <p>Deux organisations inuites existent au niveau régional afin de gérer différents programmes et services destinés aux municipalités : l'administration régionale Kativik (ARD) et la société Makivik (voir descriptions dans cette section du Guide).</p>	

Municipalités inuites du Nunavik au Québec :


<p>Akulivik Case postale 61 Akulivik QC J0M 1V0</p> <p>Tél. : (819) 496-2073 Télec. : (819) 496-2200</p>	<p>Aupaluk Case postale 4 Aupaluk QC J0M 1X0</p> <p>Tél. : (819) 491-7070 Télec. : (819) 491-7035</p>
<p>Inukjuak Case postale 234 Inukjuak QC J0M 1M0</p> <p>Tél. : (819) 254-8845 Télec. : (819) 254-8779</p>	<p>Ivujivik Case postale 120 Ivujivik QC J0M 1H0</p> <p>Tél. : (819) 922-9940 Télec. : (819) 922-3045</p>
<p>Kangihsualujjuaq Case postale 120 Kangihsualujjuaq QC J0M 1N0</p> <p>Tél. : (819) 337-5271 Télec. : (819) 337-5200</p>	<p>Kangihsujuaq Case postale 60 Kangihsujuaq QC J0M 1K0</p> <p>Tél. : (819) 338-3342 Télec. : (819) 338-3237</p>



<p>Kangirsuk Case postale 90 Kangirsuk QC J0M 1A0</p> <p>Tél. : (819) 935-4388 Télec. : (819) 935-4287</p>	<p>Kuujuaq Case postale 210 Kuujuaq QC J0M 1C0</p> <p>Tél. : (819) 964-2943 Télec. : (819) 964-2980</p>
<p>Kuujuarapik Case postale 360 Kuujuarapik QC J0M 1G0</p> <p>Tél. : (819) 929-3360 Télec. : (819) 929-3453</p>	<p>Puvirnituk Case postale 150 Puvirnituk QC J0M 1P0</p> <p>Tél. : (819) 988-2825 Télec. : (819) 988-2751</p>
<p>Quaqtaq Case postale 107 Quaqtaq QC J0M 1J0</p> <p>Tél. : (819) 492-9912 Télec. : (819) 492-9935</p>	<p>Salluit Case postale 240 Salluit QC J0M 1S0</p> <p>Tél. : (819) 255-8953 Télec. : (819) 255-8802</p>
<p>Tasiujaq Case postale 54 Tasiujaq QC J0M 1T0</p> <p>Tél. : (819) 633-9924 Télec. : (819) 633-5026</p>	<p>Umiujaq Case postale 108 Umiujaq QC J0M 1Y0</p> <p>Tél. : (819) 331-7000 Télec. : (819) 331-7057</p>



Organismes forestiers autochtones

Organisation	
Description	
<p>Plusieurs organismes autochtones ont pour champ d'activités la forêt. Coopératives, corporation relevant du conseil de bande, entreprise appartenant soit à la communauté ou à des individus, partenariat d'affaires sont autant de formes organisationnelles que nous retrouvons au sein de l'industrie forestière autochtone. Leurs activités sont toutes aussi diversifiées : gestion de la forêt, opérations et travaux forestiers, usines de sciage ou de transformation de la matière ligneuse.</p> <p>Nota : D'autres communautés peuvent intervenir dans le domaine forestier. Veuillez vous référer au conseil de bande concerné.</p>	

Organismes forestiers autochtones au Québec :

<p>Algonquin Regional Forestry Authority 9, avenue Algonquin Case postale 879 Réserve de Timiskaming Notre-Dame-du-Nord QC J0Z 3B0</p> <p>Tél. : (819) 723-2874 Télé. : (819) 723-2261</p>	<p>Société d'Aménagement et de Développement forestier de Betsiamites (SADF) Bureau administratif 1, rue Mitesh Betsiamites QC G0H 1B0</p> <p>Tél. : (418) 567-4014/567-4051 Télé. : (418) 567-4198</p>
<p>Les services forestiers Atikamekw Aski Inc. Réserve indienne de Weymontachie Case postale 225 Wemotaci QC G0X 3R0</p> <p>Tél. : (819) 666-2525/666-2526/666-2527 Télé. : (819) 666-2609</p>	<p>Eanatok Forestry Corporation 187, rue Main Lac Mistissini, Baie du Poste QC G0W 1C0</p> <p>Tél. : (418) 923-2000 Télé. : (418) 923-2023</p>
<p>Services forestiers Opitciwan 1, de la Pointe Case postale 108 Obejiwan - Via Roberval QC G0W 3B0</p> <p>Tél. : (819) 974-1344 Télé. : (819) 974-1118</p>	<p>Coopérative des Travailleurs forestiers de Manawan 180, rue Amiskw Manawan QC J0K 1M0</p> <p>Tél. : (819) 971-1242 Télé. : (819) 971-1441</p>



Waswanipi Mishtuk Corporation
Waswanipi QC J0Y 3C0


Tél. : (819) 753-2388
Télec. : (819) 753-2854

Produits forestiers Nabatatuk
Autoroute 113, km 258
Waswanipi QC J0Y 3C0

Tél. : (819) 753-2780
Télec. : (819) 753-2787



Organismes touristiques autochtones

Organisation	
Description	
Les organisations autochtones en développement touristique ont notamment pour mandats d'activer, de promouvoir et d'orienter le développement de l'industrie touristique en milieu autochtone au Québec.	

Bureaux touristiques au Québec :

Société touristique des Autochtones du Québec (STAQ)

50, boul. Maurice-Bastien, niveau S2
Wendake QC G0A 4V0

Tél. : (418) 843-5030

Sans frais : 1-877-698-STAQ (7827)

Télé. : (418) 843-7164

Adr. élect. : info@staq.net

Site Web : <http://www.staq.net>

Nunavik Tourism Association
Regional Tourism Association

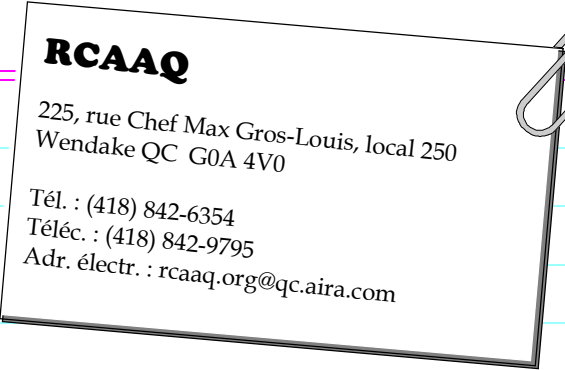
Case postale 218
Kuuujuaq QC J0M 1C0

Tél. : (819) 964-2876

Télé. : (819) 964-2002



Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)

Organisation	
Description	
<p>Le RCAAQ représente les intérêts des centres qui lui sont affiliés. Il appuie les actions des centres, notamment en assurant le développement et la mise en oeuvre de projets et de programmes. Les centres d'amitié autochtones sont des points de ralliement des Autochtones dans les villes. Ils ont pour mission d'aider les Autochtones aux prises avec la réalité socio-économique dans les centres urbains.</p> <p>La représentation nationale des centres d'amitié est l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA).</p>	

Centres d'amitié autochtones au Québec :

Centre d'amitié Autochtone de Val-d'Or
1272, 7^e Rue
Val d'Or QC J9P 6W6

Tél. : (819) 825-6857
Téléc. : (819) 825-7515
Adr. électr. : caavd@cablevision.qc.ca

Centre Indien Cri de Chibougamau
95, rue Jaculet
Chibougamau QC G8P 2G1

Tél. : (418) 748-7667
Téléc. : (418) 748-6954
Adr. électr. : centreindiencri@idlogic.com

Centre d'amitié Autochtone de Québec
234, rue Saint-Louis
Loretteville QC G2B 1L4

Tél. : (418) 843-5818
Téléc. : (418) 843-8960
Adr. électr. : caaqadm@microtec.net

Centre d'entraide et d'amitié Autochtone de Senneterre
910, 10^e Avenue, Case postale 1769
Senneterre QC J0Y 2M0

Tél. : (819) 737-2324
Téléc. : (819) 737-8311
Adr. électr. : ceaas@hotmail.com




Centre d'amitié Autochtone de Montréal
 2001, boul. Saint-Laurent
 Montréal QC H2X 2T3

Tél. : (514) 499-1854
 Téléc. : (514) 499-9436
 Adr. électr. : lmayo@nfcmm.org

Centre d'amitié Autochtone de la Tuque
 544, rue Saint-Antoine
 La Tuque QC G9X 2Y4

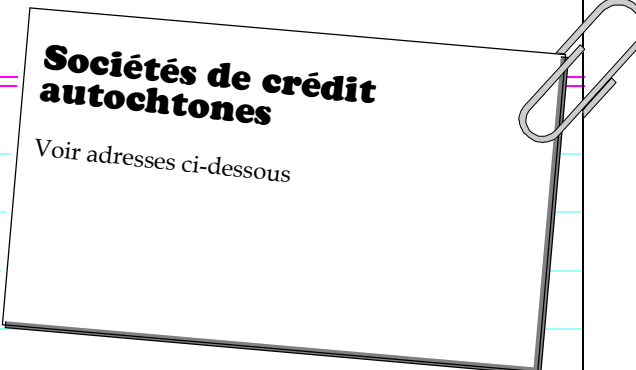
Tél. : (819) 523-6121
 Téléc. : (819) 523-8637
 Adr. électr. : caalt@hotmail.com

Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)

Organisation	 <p>Secrétariat de l'APNQL 250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201 Wendake QC G0A 4V0</p> <p>Tél. : (418) 842-5020 Téléc. : (418) 842-2660 Adr. électr. : diane.mcgregor@qc.aira.com Site Web : http://www.orihwa.ca/APNQL.html</p>
Description	
<p>L'APNQL est le bureau politique qui représente l'ensemble des communautés du territoire. Elle est la composante régionale de l'Assemblée des Premières nations dont les bureaux sont situés à Ottawa. Sa mission principale est de promouvoir et défendre les intérêts politiques de l'ensemble des 43 conseils de bande représentés par leurs chefs qui la composent, et de favoriser la concertation sur des dossiers communs afin d'en dégager une position et d'en revendiquer son étendue.</p>	



Sociétés de crédit autochtones

Organisation	 <p>Sociétés de crédit autochtones Voir adresses ci-dessous</p>
Description	
<p>Les sociétés de crédit autochtones appartiennent aux Autochtones et sont contrôlées par eux. Elles constituent des sources de financement importantes pour favoriser le développement des entreprises autochtones. Elles font également connaître les succès des Autochtones dans les affaires, et défendent les intérêts des entrepreneurs autochtones au sein du milieu des affaires non autochtone afin de renforcer les liens et les réseaux.</p>	

Sociétés de crédit autochtones au Québec :

<p>Corporation de développement économique montagnaise (CDEM) 1005, boul. Laure, bureau 110 Sept-Îles QC G4R 4S6</p> <p>Tél. : (418) 968-1246 Télééc. : (418) 962-2449 Adr. électr. : info@cdem.ca</p>	<p>Kahnawake Loan Guarantee Fund Inc. Case postale 1110 Kahnawake QC J0L 1B0</p> <p>Tél. : (450) 638-4280 Télééc. : (450) 638-3276 Adr. électr. : keda@axess.com</p>
<p>La Société d'Investissement du Nunavik Case postale 239 Kuujuaq QC J0M 1C0</p> <p>Tél. : (819) 964-2035 Télééc. : (819) 964-2611</p>	<p>Société de crédit commerciale autochtone (SOCCA) 265, Place Chef Michel Laveau, bureau 201 Wendake QC G0A 4V0</p> <p>Tél. : (418) 842-0972 Sans frais : 1-800-241-0972 Télééc. : (418) 842-8925 Site Web : http://www.socca.qc.ca Adr. électr. : administration@socca.qc.ca</p>

Nota : Bien que l'administration centrale soit en Ontario, l'Ohwistha Capital Corporation offre également des services aux communautés de Kanesatake et Akwesasne, tél. : (613) 933-6500, site Web : <http://www.ohwistha.ca>.



Société Makivik

Organisation	Société Makivik
	Siège social Case postale 179 Kuujuaq QC J0M 1C0
Description	Tél. : (819) 964-2925 Télec. : (819) 964-0414 Adr. électr. : info@makivik.org Site Web : http://www.makivik.org
<p>Créée en 1978 aux termes de la <i>Convention de la Baie-James et du Nord québécois</i>, la Société Makivik représente la partie inuite de la Convention. Société sans but lucratif appartenant aux Inuits du Nunavik, Makivik a pour mission première de protéger l'intégrité de la Convention. Elle concentre ses efforts dans le développement politique, social et économique du Nunavik.</p>	
<p>Nota : La Société compte aussi des bureaux à Inukjuak, Montréal et Ottawa. Le numéro de téléphone du bureau de Montréal est le (514) 745-8880.</p>	



6.5 Services de recrutement de travailleurs autochtones

Les employeurs qui veulent embaucher un plus grand nombre d'Autochtones trouveront les services de recrutement d'employés autochtones particulièrement utiles.

Cette section présente les coordonnées d'organisations et de programmes d'envergure régionale. Il s'agit, entre autres, de services de placement, de banques de candidats autochtones et d'organismes de présentation de candidats. Ils sont présentés en deux parties :

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1. Services | placement, recrutement, banques de candidats, présentation de candidats, etc. |
| 2. Institutions d'enseignement | Elles n'offrent pas des services directs de recrutement. Par contre certaines possèdent des centres d'emploi et organisent des journées de carrière. |

★ Voir aussi

Section 6.4 : Organisations autochtones.....	6-5
Section 6.8 : Outils de référence	6-55



1. Services

Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA)

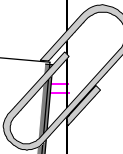
La SDRHA a été lancée le 1er avril 1999. Elle représente la contribution de DRHC à l'initiative « Rassembler nos forces ». La SDRHA est un engagement de cinq ans qui a pour but d'aider les peuples, organisations et institutions autochtones à améliorer leurs conditions socio-économiques. La SDRHA s'attache à élaborer de nouvelles ententes de développement des ressources humaines qui pourront offrir un plus vaste éventail de programmes fédéraux de ressources humaines pour les jeunes, les personnes handicapées et les garderies (Premières Nations et Inuit seulement). Des accords nationaux ont été établis entre DRHC et l'APN, le RNM et ITC ainsi qu'avec le Congrès des peuples autochtones et Native Women's Association of Canada. Au Québec, les ententes de développement des ressources humaines sont gérées par les organismes autochtones énumérés ci-dessous, et sont décrites en détail dans les pages suivantes :

- Administration régionale Crie
- Administration régionale Kativik
- Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec (CDRHPNQ)
- Algonquin Nation Programs and Services Secretariat / Human Resources Sustainable Development

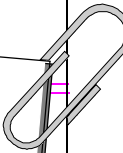
Nota : La SDRHA s'inscrit dans le prolongement des ententes bilatérales régionales.



Administration régionale crie


Organisation	 <p>Administration régionale crie</p> <p>277, rue Duke, bureau 102 Montréal QC H3C 2M2</p>
Description	
	<p>Tél. : (514) 866-1234 Télec. : (514) 866-1331 Adr. électr. : chrd@cra.qc.ca</p>
<p>Créée en vertu de la <i>Loi sur l'administration régionale crie</i>, cette corporation publique offre des services aux communautés cries de la Baie-James. Cette organisation offre aussi des services de ressources humaines autochtones sous la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.</p>	
<p>Nota : Il y a aussi un bureau à Ottawa. Le numéro de téléphone est le (613) 761-1655.</p>	

Administration régionale Kativik

Organisation	 <p>Administration régionale Kativik</p> <p>Case postale 9 Kuujuaq QC J0M 1C0</p>
Description	
	<p>Tél. : (819) 964-2961 Télec. : (819) 964-2956 Adr. électr. : krg@total.net</p>
<p>L'administration du territoire du Nunavik relève de la compétence de l'Administration régionale Kativik. Depuis ses débuts, cette dernière a pris en charge la gestion de nombreux programmes fédéraux et provinciaux. Cette organisation offre aussi des services de ressources humaines autochtones sous la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.</p>	



Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec (CDRHPNQ)

Organisation	 <p>CDRHPNQ 4110, rue Wellington, 3^e étage Verdun QC H4G 1V7</p>
Description	
<p>Tél. : (514) 283-8929 Télec. : (514) 283-8934 Adr. électr. : cdrh.apnql@jonction.net</p>	
<p>La CDRHPNQ chapeaute et est composée d'un réseau de 25 centres de livraison de services (Commissions locales des Premières nations – CLPN) lesquels desservent 29 communautés autochtones et 3 points de services urbains (Québec, Montréal et Val d'Or).</p>	

Centres membres de la CDRHPNQ :

<p>LFNC Wolf Lake Band Council 5670, rue Vars Case postale 93 Vars ON K0A 3H0</p> <p>Tél. : (613) 835-9664 Télec. : (613) 835-9876</p>	<p>Tewatohnhi'saktha Kahnawake Economic Development Commission Case postale 1110 Kahnawake QC J0L 1B0</p> <p>Tél. : (450) 638-4280 Télec. : (450) 638-3276</p>
<p>Secrétariat de la CLPN Côte-Nord 1005 boul. Laure, bureau 3052 Sept-Îles QC G4R 4S6</p> <p>Tél. : (418) 962-4442 Télec. : (418) 968-1841 Adr. électr. : clpn@bbsi.net</p>	<p>Secrétariat de la CLPN de Mashteuiatsh 1671, rue Ouiatchouan Mashteuiatsh QC G0W 2H0</p> <p>Tél. : (418) 275-2473 Télec. : (418) 275-6212</p>



Section 6.5 : Services de recrutement de travailleurs autochtones

<p>Secrétariat de la CLPN de Betsiamites 44, rue Messek Case postale 807 Betsiamites QC G0H 1B0</p> <p>Tél. : (418) 567-4741 Télec. : (418) 567-8085</p>	<p>LFNC Secretariat of Kawawachikamach Case postale 5111 Kawawachikamach QC G0G 2Z0</p> <p>Tél. : (418) 585-3082 Télec. : (418) 585-3953</p>
<p>Secrétariat de la CLPN de Wôlinak 10 120, rue Kolipaño Wôlinak QC G0X 1B0</p> <p>Tél. : (819) 294-6696 Télec. : (819) 294-6697</p>	<p>Secrétariat de la CDRHAA 615, avenue Centrale, suite 203 Val d'Or QC J9P 1P9</p> <p>Tél. : (819) 874-6601 Télec. : (819) 874-6602 Adr. électr. : cdrhaa.norm@cablevision.qc.ca</p>
<p>LFNC Secretariat of Kitigan Zibi Anishinabeg Case postale 309 Maniwaki QC J9E 3C9</p> <p>Tél. : (819) 449-5170 Télec. : (819) 449-5673</p>	<p>LFNC Secretariat of Gesgapegiag Case postale 1280 Maria QC G0C 1Y0</p> <p>Tél. : (418) 759-3441 Télec. : (418) 759-5856 Adr. électr. : chrissy@globetrotter.net</p>
<p>LFNC Secretariat of Kanesatake 664, Ste-Philomène Kanesatake QC J0N 1E0</p> <p>Tél. : (450) 479-1100 Télec. : (450) 479-1103</p>	<p>LFNC Secretariat of Long Point Case postale 1 Winneway via Laforce QC J0Z 2J0</p> <p>Tél. : (819) 722-2370 Télec. : (819) 722-2579</p>
<p>Listuguj Mi'gmaq Development Council (LMDC) 1, rue Riverside Ouest Listuguj (Restigouche) QC G0C 2R0</p> <p>Tél. : (418) 788-2248 (direct - 3078) Télec. : (418) 788-3095</p>	<p>LFNC Secretariat of Eagle Village Case postale 756 Temiscamingue QC J0Z 3R0</p> <p>Tél. : (819) 627-1980 Télec. : (819) 627-9428</p>
<p>Secrétariat de la CLPN des Malécites 112, avenue de la Grève Case postale 10 Cacouna QC G0L 1G0</p> <p>Tél. : (418) 867-4618 Télec. : (418) 867-3418</p>	<p>Secrétariat de la CLPN de Gaspé 783, boulevard Pointe-Navarre Case postale 69 Fontenelle Gaspé QC G4X 6V2</p> <p>Tél. : (418) 368-6005 Télec. : (418) 368-1272</p>



Section 6.5 : Services de recrutement de travailleurs autochtones

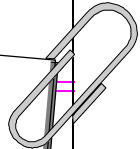
Secrétariat de la CLPN de Manawan 43, rue de la Visitation St-Charles Borromée QC J6E 4N1 Tél. : (450) 759-5933 Télé. : (450) 759-8020	LFNC Secretariat of Odanak 102, rue Sibosis Odanak QC J0G 1H0 Tél. : (450) 568-2810 Télé. : (450) 568-3553 Adr. électr. : cbo.odanak@sympatico.ca
Secrétariat de la CLPN de Wemotaci Case postale 221 Wemotaci QC G0X 3R0 Tél. : (819) 666-2237 Télé. : (819) 666-2209	Secrétariat de la CLPN Huronne-Wendat 30, rue de l'Ours Wendake QC G0A 4V0 Tél. : (418) 842-1026 Télé. : (418) 842-3076
Secrétariat de la CLPN d'Obedjiwan Conseil de bande d'Obedjiwan Obedjiwan, via Roberval QC G0W 3B0 Tél. : (819) 974-8837 Télé. : (819) 974-8828	Secrétariat de la CLPN Uashat Mak Mani Utenam 1089, rue Dequen Sept-Îles QC G4R 4L9 Tél. : (418) 962-0327 Télé. : (418) 968-0937

Points de services pour les Autochtones en milieu urbain :

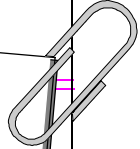
Point de services de Montréal 1255, Carré Phillips Montréal QC H3B 3G1 Tél. : (514) 283-0901 Télé. : (514) 283-0158	Point de services de Québec 14, rue St-Amand Loretteville QC G2A 2K9 Tél. : (418) 845-5656 Télé. : (418) 845-5757 Adr. électr. : cagluq@qc.aira.com
Point de services de Val d'Or 633, 3 ^e avenue, local 2 Val d'Or QC J9P 1S7 Tél. : (819) 874-6601 Télé. : (819) 874-6602 Adr. électr. : cdrhaa.norm@cablevision.qc.ca	



Algonquin Nation Programs and Services Secretariat / Human Resources Sustainable Development

Organisation	 <p>Algonquin Nation Programs and Services Secretariat / Human Resources Sustainable Development</p>
Description	<p>Timiskaming Reserve, Case postale 367 Notre-Dame-du-Nord QC J0Z 3B0 Tél. : (819) 723-2019 Téléc. : (819) 723-2345 Adr. électr. : anpss@sympatico.ca</p>
<p>L'Algonquin Nation Programs and Services Secretariat / Human Resources Sustainable Development fait partie des Conseils tribaux qui fournissent des services consultatifs, à l'aide de conseillers internes, à leurs bandes affiliées. Les secteurs où ces services sont offerts sont : administration des bandes, gestion financière, planification communautaire, services techniques et développement économique. Cette organisation offre aussi des services de ressources humaines autochtones sous la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.</p> <p>Nota : Certains conseils tribaux sont responsables de négocier les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale.</p>	

Centres locaux d'emploi (CLE)

Organisation	 <p>Centres locaux d'emploi (CLE)</p>
Description	<p>Site Web : http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/cle/index.htm</p>
<p>Depuis le 1^{er} avril 1998, les centres locaux d'emploi (CLE) du ministère de la Solidarité sociale réunissent les services aux personnes et les services aux employeurs offerts auparavant dans les centres Travail-Québec et les bureaux locaux de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, ainsi que certains services offerts dans les centres de ressources humaines du Canada.</p> <p>Les CLE sont répartis dans chacune des régions du Québec. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site ci-haut mentionné.</p>	



Femmes autochtones du Québec inc.

Organisation	Femmes autochtones du Québec inc.
	460, rue Sainte-Catherine Ouest Bureau 610 Montréal QC H3B 1A7
Description	Tél. : (514) 954-9991 Télec. : (514) 954-1899 Adr. électr. : qnwafaq@microtec.net
	Porte-parole provinciale des femmes autochtones, Femmes autochtones du Québec inc. se compose d'organisations locales. Femmes autochtones du Québec inc. a pour but d'améliorer, de promouvoir et d'encourager le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes des Premières nations, inuites et métisses dans les collectivités autochtones et dans la société québécoise en général.
	L'association mère au niveau national est Native Women's Association of Canada.

Programme de carrières pour les Indiens et les Inuit dans le domaine de la santé

Organisation	Programme de carrières pour les Indiens et les Inuit dans le domaine de la santé
	Santé Canada, Complexe Guy-Favreau, Tour Est, bureau 210 200, boul. René Lévesque Ouest Montréal QC H2Z 1X4 Tél. : (514) 283-4774 Téléc. : (514) 283-8067
Description	Il s'agit d'un programme de Santé Canada visant à aider les Autochtones qui veulent poursuivre des études en vue d'une carrière dans le domaine de la santé. Des bourses d'études sont offertes aux étudiants autochtones selon leurs besoins financiers et leur rendement scolaire.
	Nota : Ce programme ne vise pas essentiellement le recrutement, mais il peut vous être utile. Le bureau national est situé à Ottawa.




Recrutement universitaire autochtone (RUA)

Organisation	RUA
	Complexe Place Jacques Cartier 320, rue St-Joseph est, bureau 400 Québec QC G1K 9J2
Description	Tél. : (418) 951-7813 Télec. : (418) 648-5868 Adr. électr. : verreaultc@inac.gc.ca
Initiative mixte du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) et de la Commission de la fonction publique, RUA s'inscrit dans le cadre du Programme d'emploi des Autochtones. Cette initiative vise à favoriser le recrutement de diplômés universitaires autochtones en vue de pourvoir différents postes, notamment au sein du groupe professionnel et du groupe des services administratifs. Le MAINC met également à la disposition des organisations du secteur privé, sur demande, une liste des postulants de RUA.	



Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)

Organisation	 <p>RCAAQ 225, rue Chef Max Gros-Louis, local 250 Wendake QC G0A 4V0</p>
Description	
<p>Le RCAAQ représente les intérêts des centres qui lui sont affiliés. Il appuie les actions des centres, notamment en assurant le développement et la mise en oeuvre de projets et de programmes. Les centres d'amitié autochtones sont des points de ralliement des Autochtones dans les villes. Ils ont pour mission d'aider les Autochtones aux prises avec la réalité socio-économique dans les centres urbains.</p>	
<p>La représentation nationale des centres d'amitié est l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA).</p>	

Centres d'amitié autochtones au Québec :

<p>Centre d'amitié Autochtone de Val-d'Or 1272, 7^e Rue Val d'Or QC J9P 6W6</p> <p>Tél. : (819) 825-6857 Télé. : (819) 825-7515 Adr. électr. : caavd@cablevision.qc.ca</p>	<p>Centre Indien Cri de Chibougamau 95, rue Jaculet Chibougamau QC G8P 2G1</p> <p>Tél. : (418) 748-7667 Télé. : (418) 748-6954 Adr. électr. : centreindiencri@idlogic.com</p>
<p>Centre d'amitié Autochtone de Québec 234, rue Saint-Louis Loretteville QC G2B 1L4</p> <p>Tél. : (418) 843-5818 Télé. : (418) 843-8960 Adr. électr. : caaqadm@microtec.net</p>	<p>Centre d'entraide et d'amitié Autochtone de Senneterre 910, 10^e Avenue, Case postale 1769 Senneterre QC J0Y 2M0</p> <p>Tél. : (819) 737-2324 Télé. : (819) 737-8311 Adr. électr. : ceaas@hotmail.com</p>



Centre d'amitié Autochtone de Montréal
2001, boul. Saint-Laurent
Montréal QC H2X 2T3

Tél. : (514) 499-1854
Télec. : (514) 499-9436
Adr. électr. : lmayo@nfcmm.org

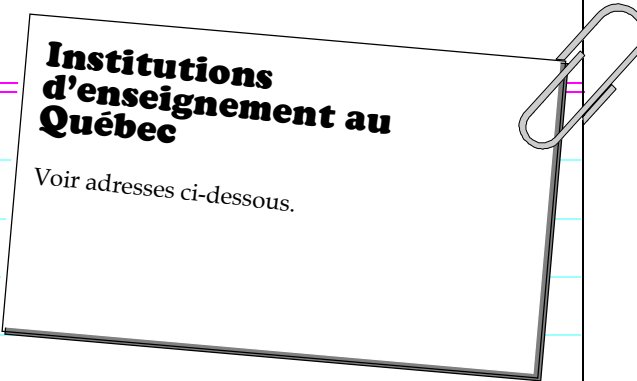
Centre d'amitié Autochtone de la Tuque
544, rue Saint-Antoine
La Tuque QC G9X 2Y4

Tél. : (819) 523-6121
Télec. : (819) 523-8637
Adr. électr. : caalt@hotmail.com



2. Institutions d'enseignement

Institutions d'enseignement au Québec

Organisation	 <p>Institutions d'enseignement au Québec Voir adresses ci-dessous.</p>
Description	
<p>Les institutions d'enseignement suivantes fournissent des services à plusieurs Autochtones. Elles constituent des sources utiles pour des exercices de recrutement et de l'information éducative ou de sensibilisation (rapports, études, événements). La plupart possède des programmes, des sections ou des divisions autochtones.</p>	

Institutions d'enseignement au Québec :

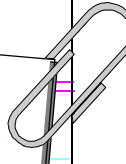
<p>Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 445, boul. de l'Université Rouyn-Noranda QC J9X 5E4</p> <p>Tél. : (819) 762-0971 Télec. : (819) 797-4727 Site Web : http://www.uqat.quebec.ca</p>	<p>Université du Québec à Trois-Rivières 3351, boul. des Forges Case postale 500 Trois-Rivières QC G9A 5H7</p> <p>Tél. : (819) 376-5011 Télec. : (819) 376-5012 Site Web : http://www.uqtr.ca</p>
<p>Université du Québec à Rimouski 300, allée des Ursulines Rimouski QC G5L 3A1</p> <p>Tél. : (418) 723-1986 Télec. : (418) 724-1525 Site Web : http://www.uqar.quebec.ca</p>	<p>Université du Québec à Chicoutimi 555, boul. de l'Université Chicoutimi QC G7H 2B1</p> <p>Tél. : (418) 545-5011 Télec. : (418) 545-5012 Site Web : http://www.uqac.quebec.ca</p>



<p>Université du Québec à Hull 283, boul. Alexandre Taché Case postale 1250 Succursale B Hull QC J8X 3X7</p> <p>Tél. : (819) 595-3900 Site Web : http://www.uqah.quebec.ca</p>	<p>Université du Québec à Montréal Case postale 8888, succursale centre-ville Montréal QC H3C 3P8</p> <p>Tél. : (514) 987-3000 Site Web : http://www.uqam.ca</p>
<p>CEGEP Dawson College 3040, rue Sherbrooke Ouest Montréal QC H3Z 1A4</p> <p>Tél. : (514) 931-8731 Télec. : (514) 931-3567 Site Web : http://www.dawsoncollege.qc.ca</p>	<p>Université de Montréal Case postale 6128, succursale centre-ville Montréal QC H3C 3J8</p> <p>Tél. : (514) 343-6111 Site Web : http://www.umontreal.ca</p>
<p>Université Concordia 1455, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal QC H3G 1M8</p> <p>Tél. : (514) 848-2424 Site Web : http://www.concordia.ca</p>	<p>Université McGill 845, rue Sherbrooke Ouest Montréal QC H3A 2T5</p> <p>Tél. : (514) 398-4455 Télec. : (514) 398-3594 Site Web : http://www.mcgill.ca</p>



Organisations autochtones intervenant en matière d'éducation

Organisation	 <p>Organisations autochtones intervenant en matière d'éducation Voir adresses ci-dessous</p>
Description	
<p>Outre les services éducatifs offerts localement au sein des communautés autochtones, des organisations autochtones dispensent des services divers dans le domaine dont des programmes de formation à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain, des services de support aux communautés pour l'amélioration de leurs services éducatifs et pour la conservation et la mise en valeur de la langue et de la culture.</p>	

Organisations autochtones intervenant en matière d'éducation au Québec :

<p>Centre de Développement de la Formation de la Main-d'oeuvre Huron-Wendat (CDFM) 30, rue de l'Ours Wendake QC G0A 4V0</p> <p>Tél. : (418) 842-6000 Télec. : (418) 842-3076</p>	<p>Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) 240, Place Sondakwa Wendake QC G0A 4V0</p> <p>Tél. : (418) 842-7672 Télec. : (418) 842-9988 Site Web : http://www.cepn-fnec.com Adr. électr. : cepnfnec@total.net</p> <p>Communautés affiliés : Opitciwan, Manawan, Wemotaci, Mashteuiatsh, Pikogan, Wendake, Lac Simon, Gespeg, Odanak, Kiteisakik, Wólinak, Gesgapegiag, Kahnawake, Barrier Lake, Timiskaming, Listuguj, Kitigan Zibi, Winneway, Kanesatake, Wolfe Lake, Eagle Village, Malécites de Viger</p>
--	--



Institut Culturel et Éducatif Montagnais (ICEM)
1005, boul. Laure, bureau 305.2
Sept-Îles QC G4R 4S6

Tél. : (418) 968-4424
Télec. : (418) 968-1841
Adr. électr. : icem@bbsi.net

Communautés affiliés : Betsiamites, Essipit, La Romaine, Mingan, Natashquan, Pakua Shipi, Schefferville, Sept-Îles

Centres de Formation Autochtone en Milieu Urbain (CFAMU)
CFAMU de La Tuque
544, rue Saint-Antoine
La Tuque QC G9X 2Y4

Tél. : (819) 523-6121
Télec. : (819) 523-8637
Adr. électr. : cfamu@sympatico.ca

Centres de Formation Autochtone En Milieu Urbain (CFAMU)
CFAMU de Montréal
2001, boul. Saint-Laurent
Montréal QC H2X 2T3

Tél. : (514) 499-1854
Télec. : (514) 499-9436
Adr. électr. : rhenore.collins@nfcmm.org

Centres de Formation Autochtone En Milieu Urbain (CFAMU)
CFAMU de Val d'Or
1272, 7^e rue
Val d'Or QC J9P 6W6

Tél. : (819) 825-6857
Télec. : (819) 825-7515
Adr. électr. : johanne.lacasse@cablevision.qc.ca



6.6 Sensibilisation à la réalité autochtone — sources de formation

Nota : Bien que l'IPAMT se soit assuré que les fournisseurs de services de cette section sont reconnus pour leur sérieux, nous recommandons au lecteur de faire ses propres recherches. À cet égard, les centres culturels de la plupart des collectivités autochtones constituent un excellent point de départ. Bien que ces centres ne puissent pas toujours fournir les services voulus, ils sont généralement en mesure d'indiquer un organisme dans la région où l'on offre des services de qualité. Vous pouvez consulter la liste des éléments à rechercher chez un formateur à la sensibilisation à la réalité autochtone dans la version nationale du *Guide des employeurs de l'IPAMT* (section 6.10).

Différentes sessions de sensibilisation à la culture autochtone sont offertes par certains ministères fédéraux et provinciaux ainsi que par diverses organisations autochtones, les sujets peuvent varier d'une session à l'autre. De plus, nous vous invitons à communiquer avec la coordonnatrice régionale de l'IPAMT, dont les coordonnées se trouvent à la section 6.2, et le :

Centre de documentation – Affaires indiennes et du Nord canadien
Complexe Place Jacques Cartier
320, rue St-Joseph est, Suite 400
Québec QC G1K 9J2

Tél. : (418) 648-7551

☆ Voir aussi Section 6.4 : Organisations autochtones 6-5



6.7 Programmes visant l'emploi des Autochtones

Les programmes visant l'emploi des Autochtones sont offerts par les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que par le secteur privé. Le groupe cible et les exigences varient d'un programme à l'autre. Vous trouverez dans cette section des organisations qui offrent des programmes.

☆ Voir aussi

Section 6.8 : Outils de référence6-55

Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA)

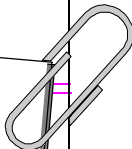
La SDRHA a été lancée le 1er avril 1999. Elle représente la contribution de DRHC à l'initiative « Rassembler nos forces ». La SDRHA est un engagement de cinq ans qui a pour but d'aider les peuples, organisations et institutions autochtones à améliorer leurs conditions socio-économiques. La SDRHA s'attache à élaborer de nouvelles ententes de développement des ressources humaines qui pourront offrir un plus vaste éventail de programmes fédéraux de ressources humaines pour les jeunes, les personnes handicapées et les garderies (Premières Nations et Inuit seulement). Des accords nationaux ont été établis entre DRHC et l'APN, le RNM et ITC ainsi qu'avec le Congrès des peuples autochtones et Native Women's Association of Canada. Au Québec, les ententes de développement des ressources humaines sont gérées par les organismes autochtones énumérés ci-dessous, et sont décrites en détail dans les pages suivantes :

- Administration régionale Crie
- Administration régionale Kativik
- Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec (CDRHPNQ)
- Algonquin Nation Programs and Services Secretariat / Human Resources Sustainable Development

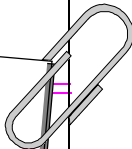
Nota : La SDRHA s'inscrit dans le prolongement des ententes bilatérales régionales.



Administration régionale crie

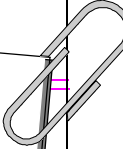
Organisation	 Administration régionale crie 277, rue Duke, bureau 102 Montréal QC H3C 2M2
Description	
<p>Créée en vertu de la <i>Loi sur l'administration régionale crie</i>, cette corporation publique offre des services aux communautés cries de la Baie-James. Cette organisation offre aussi des services de ressources humaines autochtones sous la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.</p>	
<p>Nota : Il y a aussi un bureau à Ottawa. Le numéro de téléphone est le (613) 761-1655.</p>	

Administration régionale Kativik

Organisation	 Administration régionale Kativik Case postale 9 Kuujuaq QC J0M 1C0
Description	
<p>L'administration du territoire du Nunavik relève de la compétence de l'Administration régionale Kativik. Depuis ses débuts, cette dernière a pris en charge la gestion de nombreux programmes fédéraux et provinciaux. Cette organisation offre aussi des services de ressources humaines autochtones sous la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.</p>	



Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec (CDRHPNQ)

Organisation	 <p>CDRHPNQ 4110, rue Wellington, 3^e étage Verdun QC H4G 1V7</p>
Description	
	<p>Tél. : (514) 283-8929 Télec. : (514) 283-8934 Adr. électr. : cdrh.apnql@jonction.net</p>
	<p>La CDRHPNQ chapeaute et est composée d'un réseau de 25 centres de livraison de services (Commissions locales des Premières nations – CLPN) lesquels desservent 29 communautés autochtones et 3 points de services urbains (Québec, Montréal et Val d'Or).</p>

Centres membres de la CDRHPNQ :

<p>LFNC Wolf Lake Band Council 5670, rue Vars Case postale 93 Vars ON K0A 3H0</p> <p>Tél. : (613) 835-9664 Télec. : (613) 835-9876</p>	<p>Tewatohnhi'saktha Kahnawake Economic Development Commission Case postale 1110 Kahnawake QC J0L 1B0</p> <p>Tél. : (450) 638-4280 Télec. : (450) 638-3276</p>
<p>Secrétariat de la CLPN Côte-Nord 1005 boul. Laure, bureau 3052 Sept-Îles QC G4R 4S6</p> <p>Tél. : (418) 962-4442 Télec. : (418) 968-1841 Adr. électr. : clpn@bbsi.net</p>	<p>Secrétariat de la CLPN de Mashteuiatsh 1671, rue Ouiatchouan Mashteuiatsh QC G0W 2H0</p> <p>Tél. : (418) 275-2473 Télec. : (418) 275-6212</p>



Section 6.7 : Programmes visant l'emploi des Autochtones

<p>Secrétariat de la CLPN de Betsiamites 44, rue Messek Case postale 807 Betsiamites QC G0H 1B0</p> <p>Tél. : (418) 567-4741 Télec. : (418) 567-8085</p>	<p>LFNC Secretariat of Kawawachikamach Case postale 5111 Kawawachikamach QC G0G 2Z0</p> <p>Tél. : (418) 585-3082 Télec. : (418) 585-3953</p>
<p>Secrétariat de la CLPN de Wôlinak 10 120, rue Kolipaïo Wôlinak QC G0X 1B0</p> <p>Tél. : (819) 294-6696 Télec. : (819) 294-6697</p>	<p>Secrétariat de la CDRHAA 615, avenue Centrale, suite 203 Val d'Or QC J9P 1P9</p> <p>Tél. : (819) 874-6601 Télec. : (819) 874-6602 Adr. électr. : cdrhaa.norm@cablevision.qc.ca</p>
<p>LFNC Secretariat of Kitigan Zibi Anishinabeg Case postale 309 Maniwaki QC J9E 3C9</p> <p>Tél. : (819) 449-5170 Télec. : (819) 449-5673</p>	<p>LFNC Secretariat of Gesgapegiag Case postale 1280 Maria QC G0C 1Y0</p> <p>Tél. : (418) 759-3441 Télec. : (418) 759-5856 Adr. électr. : chrissy@globetrotter.net</p>
<p>LFNC Secretariat of Kanesatake 664, Ste-Philomène Kanesatake QC J0N 1E0</p> <p>Tél. : (450) 479-1100 Télec. : (450) 479-1103</p>	<p>LFNC Secretariat of Long Point Case postale 1 Winneway via Laforce QC J0Z 2J0</p> <p>Tél. : (819) 722-2370 Télec. : (819) 722-2579</p>
<p>Listuguj Mi'gmaq Development Council (LMDC) 1, rue Riverside Ouest Listuguj (Restigouche) QC G0C 2R0</p> <p>Tél. : (418) 788-2248 (direct - 3078) Télec. : (418) 788-3095</p>	<p>LFNC Secretariat of Eagle Village Case postale 756 Témiscamingue QC J0Z 3R0</p> <p>Tél. : (819) 627-1980 Télec. : (819) 627-9428</p>
<p>Secrétariat de la CLPN des Malécites 112, avenue de la Grève Case postale 10 Cacouna QC G0L 1G0</p> <p>Tél. : (418) 867-4618 Télec. : (418) 867-3418</p>	<p>Secrétariat de la CLPN de Gaspé 783, boulevard Pointe-Navarre Case postale 69 Fontenelle Gaspé QC G4X 6V2</p> <p>Tél. : (418) 368-6005 Télec. : (418) 368-1272</p>




<p>Secrétariat de la CLPN de Manawan 43, rue de la Visitation St-Charles Borromée QC J6E 4N1</p> <p>Tél. : (450) 759-5933 Télec. : (450) 759-8020</p>	<p>LFNC Secretariat of Odanak 102, rue Sibosis Odanak QC J0G 1H0</p> <p>Tél. : (450) 568-2810 Télec. : (450) 568-3553 Adr. électr. : cbo.odanak@sympatico.ca</p>
<p>Secrétariat de la CLPN de Wemotaci Case postale 221 Wemotaci QC G0X 3R0</p> <p>Tél. : (819) 666-2237 Télec. : (819) 666-2209</p>	<p>Secrétariat de la CLPN Huronne-Wendat 30, rue de l'Ours Wendake QC G0A 4V0</p> <p>Tél. : (418) 842-1026 Télec. : (418) 842-3076</p>
<p>Secrétariat de la CLPN d'Obedjiwan Conseil de bande d'Obedjiwan Obedjiwan, via Roberval QC G0W 3B0</p> <p>Tél. : (819) 974-8837 Télec. : (819) 974-8828</p>	<p>Secrétariat de la CLPN Uashat Mak Mani Utenam 1089, rue Dequen Sept-Îles QC G4R 4L9</p> <p>Tél. : (418) 962-0327 Télec. : (418) 968-0937</p>

Points de services pour les Autochtones en milieu urbain :

<p>Point de services de Montréal 1255, Carré Phillips Montréal QC H3B 3G1</p> <p>Tél. : (514) 283-0901 Télec. : (514) 283-0158</p>	<p>Point de services de Québec 14, rue St-Amand Loretteville QC G2A 2K9</p> <p>Tél. : (418) 845-5656 Télec. : (418) 845-5757 Adr. électr. : cagluq@qc.aira.com</p>
<p>Point de services de Val d'Or 633, 3^e avenue, local 2 Val d'Or QC J9P 1S7</p> <p>Tél. : (819) 874-6601 Télec. : (819) 874-6602 Adr. électr. : cdrhaa.norm@cablevision.qc.ca</p>	



Algonquin Nation Programs and Services Secretariat / Human Resources Sustainable Development

Organisation	
Description	
<p>L'Algonquin Nation Programs and Services Secretariat / Human Resources Sustainable Development fait partie des Conseils tribaux qui fournissent des services consultatifs, à l'aide de conseillers internes, à leurs bandes affiliées. Les secteurs où ces services sont offerts sont : administration des bandes, gestion financière, planification communautaire, services techniques et développement économique. Cette organisation offre aussi des services de ressources humaines autochtones sous la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.</p> <p>Nota : Certains conseils tribaux sont responsables de négocier les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale.</p>	

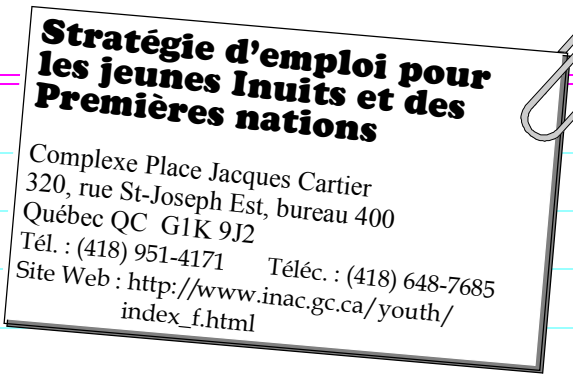


Jeunesse Canada au travail pour les jeunes Autochtones en milieu urbain (JCTJAMU)

Organisation	JCTJAMU—Bureau régional
	2001, boul. St-Laurent Montréal QC H2X 2T3
Description	Tél. : (514) 499-1854 Télec. : (514) 499-9436
<p>JCTJAMU est un programme du ministère du Patrimoine canadien visant à offrir des emplois d'été aux jeunes. Le programme s'adresse aux entreprises privées et aux organisations nationales ou communautaires qui veulent employer des étudiants pendant l'été.</p> <p>Nota : Le bureau national est situé à Hull.</p>	



Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations

Organisation	 <p>Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations</p> <p>Complexe Place Jacques Cartier 320, rue St-Joseph Est, bureau 400 Québec QC G1K 9J2 Tél. : (418) 951-4171 Téléc. : (418) 648-7685 Site Web : http://www.inac.gc.ca/youth/index_f.html</p>
Description	
<p>La Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations du MAINC s'inscrit dans la Stratégie Emploi Jeunesse du gouvernement fédéral. Cette dernière offre aux jeunes la possibilité d'acquérir des compétences, des connaissances et de l'expérience de travail. Elle vient aussi en aide aux employeurs qui embauchent des jeunes. Des programmes conçus à l'intention des jeunes des Premières nations et des jeunes Inuits demeurant dans les réserves ou dans les collectivités reconnues au Québec sont :</p>	

Description (Suite)
1. Programme de camps en sciences et en technologie pour les Premières nations et les Inuits
2. Programme d'alternance études-travail pour les écoles des Premières nations
3. Programme carrière-été pour les étudiants inuits et ceux des Premières nations
4. Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes Inuits et les jeunes des Premières nations
5. Programme d'expérience de travail pour les jeunes Inuits et les jeunes des Premières nations



6.8 Outils de référence

Les outils de référence peuvent vous aider à vous sensibiliser davantage aux questions qui touchent l'emploi des Autochtones et à mieux comprendre ces questions.

Vous trouverez dans cette section une bibliographie comprenant des livres et des articles, ainsi que, si disponible, des vidéos et des CD-ROM qu'on peut utiliser dans le lieu de travail.

Dans la mesure du possible, nous avons indiqué l'endroit où se procurer ces documents. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre coordonnatrice régionale de l'IPAMT.

Ces documents sont répartis de la façon suivante : livres et articles, CD-ROM, médias et vidéos. De plus, dans la marge il y a un renvoi à la section pertinente du *Guide des employeurs de l'IPAMT, Supplément régional – région du Québec*. Comme des mises à jour seront faites régulièrement, nous espérons pouvoir ajouter d'autres documents pour chaque section.

Sources d'information dans la région du Québec :

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC)
Bureau régional de Québec
Complexe Place Jacques Cartier
320, rue St-Joseph Est , bureau 400
Québec QC G1K 9J2

Tél. : (418) 648-7551
Sans frais : 1-800-263-5592
Télec. : (418) 648-2266
Adr. électr. : maincquebec@inac.gc.ca

Bibliothèque administrative
Champ documentaire :
Affaires autochtones
Ministère des relations avec les citoyens
1056, rue Louis -Alexandre-Taschereau, rez-de-chaussée
Québec QC G1R 5E6

Tél. : (418) 643-1515
Télec. : (418) 646-8132
Adr. électr. : Biblio_h@riq.gc.ca



Livres et articles

Général

- **Beaulieu, Alain.** *Les Autochtones du Québec : des premières alliances aux revendications contemporaines.* Québec, Musée de la civilisation et Les Éditions Fides, 1997.

Ce livre offre une synthèse de l'histoire des Amérindiens et des Inuits. Accompagné d'une riche iconographie, il permet de porter un regard nuancé et empreint de respect sur ces groupes autochtones. Pour obtenir cet ouvrage, contacter le Musée de la civilisation, tél. : (418) 643-2158, adr. élect. : mcqweb@mcq.org.

Général

- **Bussièrès, Paul.** « La relation entre les Québécois et les Inuit du Québec : 20 ans d'une histoire qui n'est pas banale. » *Makivik Magazine*, 1995.

Ce court article décrit les rapports complexes entre les Québécois et les Inuits du Québec. Il fait partie d'une édition spéciale du *Makivik News* publiée pour commémorer le 20^e anniversaire de la signature de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. Tél. : (514) 745-8880, poste 215, site Web : <http://www.makivik.org/>.

Général

- **Côté, Louise, Louis Tardivel, et Denis Vaugois.** *L'Indien généreux : ce que le monde doit aux Amériques.* Montréal, Éditions du Boréal, 1992.

Ce livre détaillé fournit une description minutieuse des apports des peuples autochtones de l'Amérique du Nord au monde entier. Les auteurs ont adopté une présentation alphabétique pour faire état des contributions des Autochtones et visent à faire contrepoids aux nombreux ouvrages consacrés à l'influence de l'Europe sur l'Amérique du Nord. Contacter les Éditions du Boréal, tél. : (514) 336-3941, adr. élect. : boreal@editionsboreal.qc.ca, site Web : <http://www.editionsboreal.qc.ca/commander.html>.

Général

- **Côté, Marc et Gaétan L. Lessard, éd.** *Traces du passé, images du présent : anthropologie amérindienne du Moyen-Nord québécois.* Rouyn-Noranda, Québec, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 1993.

Les éditeurs de cette collection examinent les peuples autochtones du Québec sous l'angle anthropologique. Ils retracent la vie sociale, les coutumes, la culture matérielle et les conditions économiques de ces peuples au cours des âges.

Général

- **Desbiens, Jean-Paul.** *Comment peut-on être Autochtone? : remarques sur la question autochtone.* Québec, Secrétariat aux affaires autochtones, 1993.

Ce livre prend sa source dans les consultations tenues en 1991 par le Gouvernement du Québec alors que ce dernier élaborait une politique d'ensemble touchant les peuples autochtones du Québec. M. Desbiens examine la question de l'identité autochtone par le biais de sujets tels que la situation actuelle, l'autodétermination, les caractéristiques culturelles, les sources historiques et les politiques gouvernementales. Pour obtenir ce livre, s'adresser



au Secrétariat aux affaires autochtones, tél. : (418) 643-3166, site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>.

Général

- **Dupuis, Renée. *Tribus, peuples et nations : les nouveaux enjeux des revendications autochtones au Canada*. Montréal, Éditions du Boréal, 1997.**

Madame Dupuis a écrit ce livre pour aider les Québécois à mieux comprendre les attitudes des Autochtones à l'endroit des revendications territoriales qu'ils formulent au Québec. Elle fait le tour de la situation actuelle pour que le public, des deux côtés, dispose de faits pour se faire une opinion sur les questions que soulèvent les revendications autochtones. Contacter les Éditions du Boréal, tél. : (514) 336-3941, adr. électr. : boreal@editionsboreal.qc.ca, site Web : <http://www.editionsboreal.qc.ca/commander.html>.

Général

- **Dupuis, Renée. *La question indienne au Canada*. Montréal, Éditions du Boréal, 1991.**

Madame Dupuis explore la question des revendications territoriales des Premières nations vivant au Québec. Elle retrace l'histoire des relations entre les Indiens et les non-Indiens et examine les bases historiques et légales des revendications, les mécanismes de négociation ainsi que leurs conséquences. Elle dresse en outre un portrait socio-économique des Premières nations au Québec et ailleurs au Canada. Contacter les Éditions du Boréal, tél. : (514) 336-3941, adr. électr. : boreal@editionsboreal.qc.ca, site Web : <http://www.editionsboreal.qc.ca/commander.html>.

Général

- **Gabriel-Doxtater, Brenda Katlatont, and Arlette Kawennatatie Van Den Hende. *At the Woods' Edge: An Anthology of the History of the People of Kanehsatà:ke*. Kanesatake, Quebec, Kanesatake Education Center, 1995.**

Cet ouvrage présente du point de vue autochtone les 270 années de contact et de conflit à Kanehsatà:ke qui ont mené à la crise d'Oka. Il constitue aussi une anthologie des Mohawks depuis le premier contact. Pour obtenir ce document, contacter le Kanesatake Education Centre, tél. : (514) 479-1783, site Web : <http://www.schoolnet.ca/autochtone/kanesata/index-e.html>.

Général

- **Pelletier, Clotilde. Jean-René Proulx and Sylvie Vincent. *Relations entre les habitants autochtones et allochtones du Québec : points de vue des uns et des autres: synthèse*. Québec, Secrétariat aux affaires autochtones, 1991.**

Ce rapport présente un résumé de la tournée entreprise par des fonctionnaires du Gouvernement du Québec dans le but de comprendre les points de vues des habitants autochtones et allochtones dans leurs rapports réciproques.

Général

- **Secrétariat aux affaires autochtones. *Onze nations contemporaines, Les Amérindiens et les Inuits du Québec*. Québec 1997.**

Ce livre décrit les collectivités autochtones du Québec. Il comprend des portraits des peuples autochtones et des descriptions des sujets suivants : vie communautaire, culture, revendications, organisation politique, économie et



emploi. Pour obtenir ce rapport, s'adresser au Secrétariat aux affaires autochtones, tél. : (418) 643-3166, site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>.

Général

- **Secrétariat aux affaires autochtones. *Opinions et attitudes des Québécois à l'endroit des autochtones : sondage auprès des Québécois. Québec, Secrétariat aux affaires autochtones en collaboration avec Les Publications du Québec, 1991.***

Ce rapport présente un résumé des résultats d'un sondage effectué auprès des Québécois pour connaître leurs attitudes envers les Premières nations et les Inuits. Le rapport inclut également le questionnaire utilisé pour le sondage. Pour obtenir ce rapport, s'adresser au Secrétariat aux affaires autochtones, tél. : (418) 643-3166 ou site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>.

Général

- **Secrétariat aux affaires autochtones. *Les Autochtones et le Québec : le chemin parcouru. Québec, 1991.***

Ce livret examine la situation actuelle des peuples autochtones au Québec, leurs relations avec les autres Québécois et le Gouvernement du Québec. Il présente également une discussion des initiatives autochtones en cours. Pour obtenir ce rapport, s'adresser au Secrétariat aux affaires autochtones, tél. : (418) 643-3166 ou site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>.

Général

- **Trudel, Pierre, éd. *Autochtones et Québécois : la rencontre des nationalismes : actes du colloque tenu les 28 et 29 avril 1995, au Cégep du Vieux-Montréal. Montréal, La Société Recherches amérindiennes au Québec, 1995.***

Les articles réunis dans ce livre furent présentés lors d'une conférence conçue pour contribuer à une meilleure compréhension entre les Premières nations et la société québécoise. La rencontre fut axée sur trois thèmes: droits internationaux concernant le droit à l'autonomie, comparaison entre les politiques fédérales et québécoises et perspectives d'avenir.

Section 3.4

- **Ministère des Ressources naturelles. *Mise à jour du régime forestier : points de vue des organismes et des communautés autochtones : consultations publiques, automne 1998. Charlesbourg QC, 1999.***

Ce petit livre décrit les consultations qui ont porté sur quatre thèmes: reconnaissance de la situation des Premières nations, participation des Autochtones aux processus de prise de décision, effet du partenariat sur le développement – simple appui ou facteur multiplicateur, viabilité durable des ressources forestières et transparence de la gestion. Pour obtenir ce rapport, s'adresser au ministère des Ressources naturelles, tél. : (418) 627-8600, sans frais : 1-866-248-6936, site Web : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/1/13/133/liste.asp>.



- Section 3.4** ➤ **Secrétariat aux affaires autochtones. *Partenariat, développement, actions.* Québec, 1998.**
- Ce document donne les lignes directrices du Gouvernement du Québec sur les affaires autochtones. Il traite du territoire et des ressources, des institutions autochtones et de l'usage des juridictions contractuelles, de la souplesse pour ce qui est des lois et règlements et de l'harmonie dans les relations. Une stratégie axée sur l'action inclut un forum politique, des ententes pour le développement et la prise de responsabilité, un fonds de développement pour les Autochtones et l'autonomie financière. Pour obtenir ce document, contacter le Secrétariat aux affaires autochtones, tél. : (418) 643-3166, site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>.
- Section 3.4** ➤ **Thompson, Elizabeth. « Agenda for Job Equity : New Face for Public Sector. » *Montreal Gazette.* June 16, 2000, p. A1.**
- Elizabeth Thompson décrit le nouveau projet de loi du Gouvernement du Québec qui forcera la fonction publique provinciale, Hydro-Québec et la Sûreté du Québec, les hôpitaux, les écoles et les municipalités à adopter des plans d'équité en emploi. Ce projet de loi, selon l'auteur, devrait mener à une plus grande participation des femmes, des minorités visibles et des Autochtones.
- Section 5.8** ➤ **Affaires indiennes et du Nord canadien, Région du Québec. *Guide des collectivités indiennes du Québec.* March 1999.**
- Ce guide dresse le portrait des collectivités indiennes situées au Québec. Chaque collectivité fait l'objet d'une description détaillée comportant des données sur la situation géographique, la population, l'économie, les services et l'infrastructure locale. Pour obtenir ce guide, contacter le Bureau régional du Québec, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, tél. : (418) 648-7551, téléc. : (418) 648-2266, adr. électr. : inacquebec@inac.gc.ca. Numéro au catalogue: QS-Q-032-000-FF-A1.
- Section 5.8** ➤ **Maurais, Jacques, éd. *Langues autochtones du Québec.* Les Publications du Québec, 1992.**
- Ce livre traite en détail de neuf langues autochtones au Québec (abénaki, algonquin, atikamekw, cri, inuktitut, micmac, mohawk, montagnais et naskapi). Il donne également une très bonne vue d'ensemble de l'histoire et du statut politique de ces langues. Pour obtenir ce document, contacter Les Publications du Québec, tél. : 1-800-463-2100, site Web : <http://publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fr/frame/index.html>.
- Section 5.8** ➤ **Secrétariat aux affaires autochtones. *Les Amérindiens et les Inuits du Québec d'aujourd'hui.* Québec, Ministère du Conseil exécutif, 1995.**
- Ce document fournit un aperçu du contexte moderne dans lequel vivent les peuples autochtones du Québec. Il fournit de courtes notices historiques sur chacune des 11 nations, une carte situant chaque groupe et un point de contact pour obtenir davantage d'information sur chaque groupe. Pour obtenir ce



document, contacter le Secrétariat aux affaires autochtones, tél. : (418) 643-3166, site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>.

Section 5.8 ➤ **Sioui, Georges E. *Les Wendats : une civilisation méconnue*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994.**

M. Sioui, un Huron-Wendat du Québec, explore l'histoire de cette civilisation peu connue. Il retrace 1 000 ans d'histoire et présente les idées sociales et philosophiques de son peuple et d'autres nations indiennes. Pour obtenir ce livre, contacter les Presses de l'Université Laval, tél. : (418) 656-2803, adr. électr. : presses@pul.ulaval.ca, site Web : <http://www.ulaval.ca/pul>.

Section 6.4 ➤ **1997 *Quebec Native Directory*. Indiana Marketing, 1997.**

Ce répertoire constitue une mine d'information sur l'éducation, les ressources naturelles, divers programmes, le tourisme et le transport. Pour vous en procurer un exemplaire, veuillez vous adresser à : Indiana Marketing, tél. : (418) 842-0230, téléc. : (418) 842-5950, adr. électr. : indiana@total.net, site Web : <http://www.indianamarketing.com>.

Section 6.7 ➤ **Larouche, Manon. *Inventaire des programmes d'aide financière aux individus, entreprises et organismes 1999-2000*. Québec, Secrétariat aux affaires autochtones, 2000.**

Cet inventaire constitue un résumé des programmes du Gouvernement du Québec visant la création d'emplois et le développement économique. Bien que ces programmes s'adressent à l'ensemble des Québécois, nous avons cependant conçu ce document à l'intention des Autochtones. La présente publication est destinée principalement aux personnes qui souhaitent se lancer en affaires ainsi qu'aux entrepreneurs qui désirent développer ou relancer leur entreprise. Pour obtenir ce document, contacter le Secrétariat aux affaires autochtones, tél. : (418) 643-3166, site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>.

Média

Général ➤ ***Innuvelle***

Journal électronique sur Internet comprenant des nouvelles régionales, nationales et communautaires. Site Web : <http://www.ckau.com/innuvelle/innuvelle.html>.

Général ➤ ***Terres En Vue***

La Société pour la diffusion de la culture autochtone publie *Terres En Vue*. Lancée en 1993 et publiée sur papier, cette revue est maintenant exclusivement disponible sur Internet à l'adresse <http://www.nativelynx.qc.ca>. On peut toutefois contacter les éditeurs, tél. : (514) 278-4040, téléc. : (514) 278-4224,



adr. électr. : tev@nativelynx.qc.ca. La Société pour la diffusion de la culture autochtone publie également une édition anglaise sous le titre *Land InSights*.

Général➤ *Makivik Magazine*

Makivik Magazine est une publication trimestrielle de la Société Makivik. En inuktitut, « makivik » signifie «avancement», qui est la mission de la Société Makivik. Cette organisation se consacre au progrès de la condition politique, économique et sociale des Inuits du Nunavik. Pour s'abonner, contacter le magazine, adr. électr. : information_dept@makivik.org, site Web : <http://www.makivik.org>.

Général➤ *Nunatsiaqnews*

Cet hebdomadaire est destiné aux Autochtones de Nunavik. Pour obtenir davantage de renseignements, contacter Nortext (Iqaluit), tél. : (867) 979-5357, téléc. : (867) 979-4765, adr. électr. : nunat@nunanet.com, site Web : <http://www.nunatsiaq.com>.

Général➤ *Piekouagami Ilnutsh*

Piekouagami Ilnutsh s'adresse aux Montagnais de la réserve Mashteuiatsh au Québec. Pour se mettre en rapport avec le journal, veuillez appeler le (418) 275-3570.

Général➤ *Rencontre*

Cette revue est publiée trois fois par an (février, juin et octobre) par le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec. Réalisée à l'intention des Amérindiens et des Inuits du Québec et de toute autre personne intéressée par les questions autochtones, *Rencontre* diffuse des reportages et des commentaires en provenance des milieux autochtones, ainsi que de l'information sur les politiques et les programmes du Gouvernement du Québec, 905, autoroute Dufferin-Montmorency, Québec QC G1R 5M6, tél. : (418) 643-3166, téléc. : (418) 646-4918, adr. électr. : saa@mce.gouv.qc.ca, site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>.

Général➤ *Société de Communication Atikamekw-montagnaise (SOCAM)*

Organisation à but non lucratif qui fournit des services de communication et de diffusion aux Attikamekw et aux Montagnais. Fondée en 1983, elle alimente ses 14 stations en utilisant une diffusion numérique par satellite. Pour contacter la Société de Communication Attikamekw-Montagnais, tél. : (418) 843-3873, téléc. : (418) 845-9774, sans frais : 1-800-463-6957, adr. électr. : socam@socam.net, site Web : <http://www.socam.net>.

Général➤ *The Eastern Door*

La revue bimensuelle de langue anglaise *The Eastern Door* s'adresse aux Mohawks de Kahnawake. Elle publie des reportages et des commentaires d'importance pour cette collectivité. Pour contacter le rédacteur en chef,



tél. : (450) 635-3050, téléc. : (450) 635-8479, adr. électr. : easterndoor@axess.com,
site Web : <http://www.easterndoor.com/default.htm>.

Général

➤ *The Nation*

Journal bi-hebdomadaire, *The Nation* s'adresse aux collectivités criees établies le long de la côte de la baie James. Cette parution se concentre sur la publication de nouvelles, d'histoires, de légendes et de poésie. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter les éditeurs au bureau de production *The Nation*, Case postale 48036, 5678 avenue du Parc, Montréal, QC H2V 4S8, téléc. : (514) 278-9914, adr. électr. : beesum@beesum-communications.com ou nation@beesum.ca.

Vidéos

Général

➤ *L'autre côté de la lune. Transimage limitée en association avec l'Office national du film du Canada, 1994.*

Documentaire de deux heures sur les nations autochtones dans le Québec moderne. Émouvant et plein de bon sens, il aborde le grand thème de l'évolution vers le monde moderne et ses institutions pour un peuple opprimé qui n'a pas oublié son âme ancestrale mais avance vers le progrès matériel. Pour plus de renseignements, contacter l'Office national du film du Canada, tél. : 1-800-267-7710, site Web : <http://www.nfb.ca/F>.

Général

➤ *La Conquête de l'Amérique. Office national du film du Canada, 1992.*

Dans ce film, l'anthropologue Rémi Savard expose ses thèses historiques et juridiques à l'appui des Montagnais qui réclament la reconnaissance de leur droit inhérent à l'autonomie politique et administrative. Le film se place du point de vue des Montagnais pour retracer l'histoire de la Côte-Nord à la suite de l'arrivée des Européens: combats sanglants pour le saumon des rivières, appropriation des terres et des forêts, dépendance économique et marginalisation. Pour plus de renseignements, contacter Office national du film du Canada, tél. : 1-800-267-7710, site Web : <http://www.nfb.ca/F>.

Général

➤ *Le monde algonquien. Synercom téléproductions inc. et INRS-Culture et société, 1996.*

Ce document illustre les conditions de vie économique et culturelle des autochtones de 1800 à aujourd'hui. Pour plus de renseignements, contacter Synercom téléproductions inc., tél. : (514) 273-4333, adr. électr. : info@synercom.ca.



Général

- ***Québécois et autochtones vers le dialogue.* Productions sur la Place inc., Media 2000 inc., 1995.**

Séries d'entretiens mettant en présence des Québécois et des Autochtones pour échanger leurs points de vue sur divers sujets.



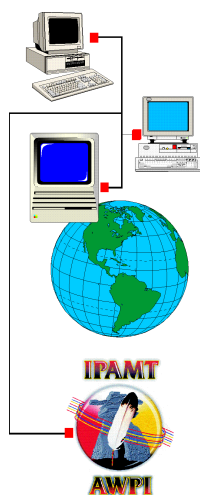
6.9 Sites Web

L'Internet est une mine d'information pour se renseigner sur de nombreux sujets. Les employeurs pourront y trouver des renseignements sur diverses questions, dont les cultures et les collectivités autochtones et l'emploi des Autochtones.

Les sites Web suggérés ici constituent un bon exemple de l'information disponible sur Internet. Ils sont classés par ordre alphabétique, selon le nom de l'organisation ou du site.

Nota : Cette section n'inclut pas les sites Web indiqués dans les sections 6.4 à 6.8.

Sites Web ayant rapport aux Autochtones



Commission Crie-Naskapie

Ce site présente entre autres la mission et les services de la Commission Crie-Naskapie et contient des renseignements sur la *Loi sur les Cris-Naskapis du Québec*.

Site Web : <http://www.atreide.net/cnc>

Conseil de la Nation Atikamekw

Site sur la Nation Atikamekw (histoire, population, services, etc.).

Site Web : <http://www.meskino.qc.ca/>

Conseil tribal Mamuitun

Ce site présente entre autres la mission, la structure et les services offerts par le conseil tribal Mamuitun.

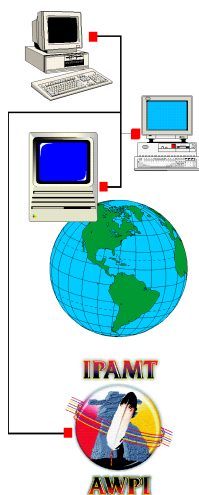
Site Web : <http://www.mamuitun.com>

Creenet

Creenet donne accès aux communautés nordiques à toutes les fonctions d'Internet, y compris les adresses de courrier électronique, l'hébergement de sites Web et un serveur FTP.

Site Web : <http://www.creenet.com>





Indiana Marketing

Ce site comprend des renseignements sur les réseaux autochtones du Québec et sur la façon d'acheter des œuvres d'art amérindien. De plus, il fournit un guide touristique sur les régions où résident les Autochtones ainsi que des renseignements sur les services de marketing et de communication offerts par Indiana Marketing.

Site Web : <http://indianamarketing.com>

La piste amérindienne

Portrait des 54 communautés autochtones vivant sur le territoire du Québec, axé tant sur l'histoire que sur les réalités sociales, économiques, politiques et culturelles autochtones.

Site Web : <http://www.autochtones.com>

Le Grand Conseil des Cris

Ce site contient de l'information sur la culture, les valeurs, les défis et les attentes de la communauté crie. Il comprend également une liste d'activités économiques, spirituelles, politiques et culturelles. On y trouve aussi divers liens vers d'autres sites ayant rapport aux Autochtones au Canada et à l'étranger.

Site Web : <http://www.gcc.ca>

Mohawks de Kahnawake

Site sur la communauté autochtone de Kahnawake (histoire, communications, conseil de bande, tourisme, affaires, événements, etc.).

Site Web : <http://www.kahnawake.com>

Oujé-Bougoumou

Site sur la communauté crie d'Oujé-Bougoumou (histoire, population, services, etc.).

Site Web : <http://www.ouje.ca>

Première nation de Betsiamites

Site sur la communauté autochtone de Betsiamites (population, habitat, langues, etc.).

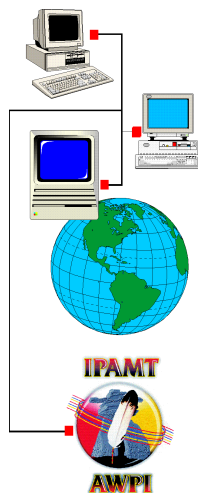
Site Web : <http://www.betsiamites.ca>

Première nation d'Essipit

Ce site présente les services destinés spécifiquement à une clientèle touristique développés par la communauté d'Essipit. (Les Pourvoiries Essipit, Hébergement Essipit et Croisières Essipit).

Site Web : <http://www.essipit.com>





Nation Innu Mamit Innuat

Le site Web de Mamit Innuat/Innu Nation présente de l'information générale, en trois langues (innu, anglais, français) sur la société innu. Cela comprend, par exemple, de l'information sur l'histoire, la culture innu, population, situation géographique, organisation politique et administrative, éducation, langues, conditions sociales, économie, etc.

Site Web : <http://www.innu.ca>

Secrétariat aux affaires autochtones

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) est l'organisme qui a la responsabilité première d'assurer le lien entre les Autochtones et le gouvernement du Québec. Le site présente diverses informations dont les ententes conclues avec les communautés autochtones, la revue *Rencontre* ainsi que les affaires autochtones dans les autres ministères et organismes du Québec.

Site Web : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d0466001.html>

Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO)

Organisme bénévole canadien sans but lucratif, fondé en 1967, le SACO a pour but de promouvoir le bien-être des peuples autochtones du Canada, des habitants des pays en voie de développement et des économies de marché émergentes, et de favoriser la croissance économique et sociale.

Site Web : <http://www.ceso-saco.com/homefr.htm>

Société Makivik

Informations multiples sur la Société Makivik et le Nunavik (rapport annuel, coupures de journaux, événements spéciaux, développements aux Nunavik, etc.).

Site Web : <http://www.makivik.org>

WebTamTam

Site virtuel développé pour vendre en ligne, sur les marchés locaux et internationaux, les produits et services autochtones ainsi qu'approvisionner les Autochtones tout en leur permettant d'échanger de l'information entre eux. On peut aussi y retrouver des éléments relatifs à la culture autochtone.

Site Web : <http://www.webtamtam.com>

